

# L'HORIZON AFRICAIN

Hebdomadaire d'informations générales et d'analyses

N°227 du Jeudi 30 Novembre 2023

Prix: 500 F.CFA - Tél: 05.543.82.76 / 06.662.37.39 / E-mail: lhorizonafricain@gmail.com / www.lhorizonafricain.com

Siège : Hôtel Saphir - Centre-ville Brazzaville - Congo

Anatole Collinet Makosso.

«Si la commission d'enquête veut entendre le Premier ministre, nous irons»

 (P.4)

## 65<sup>ème</sup> anniversaire de la proclamation de la République du Congo


# Message sur l'état de la Nation, sur fond d'hommage aux victimes du Stade Michel-d'Ornano

Comme à l'accoutumée, Denis Sassou-Nguesso n'a pas dérogé à la règle quant à son adresse annuelle sur l'état de la Nation, qui a duré plus d'une heure trente minutes, couplée à la commémoration de la journée de la proclamation de la République, célébrée sous le thème, «Civisme et pérennité de la République».

 (P.3)

### C.n.e.f (Comité national économique et financier)

## La bonne situation macroéconomique confirmée par un taux de croissance à 4%


 (P.6)

### Coupe du monde de handball féminin 2023

## Le Congo entre en compétition contre la Tchéquie, au Danemark!



Les Diables-Rouges handball dames

 (P.12)

### Ambassade d'Afrique du Sud au Congo


## L'ambassadeur Johnny Sexwale a visité le Mausolée Marien Ngouabi

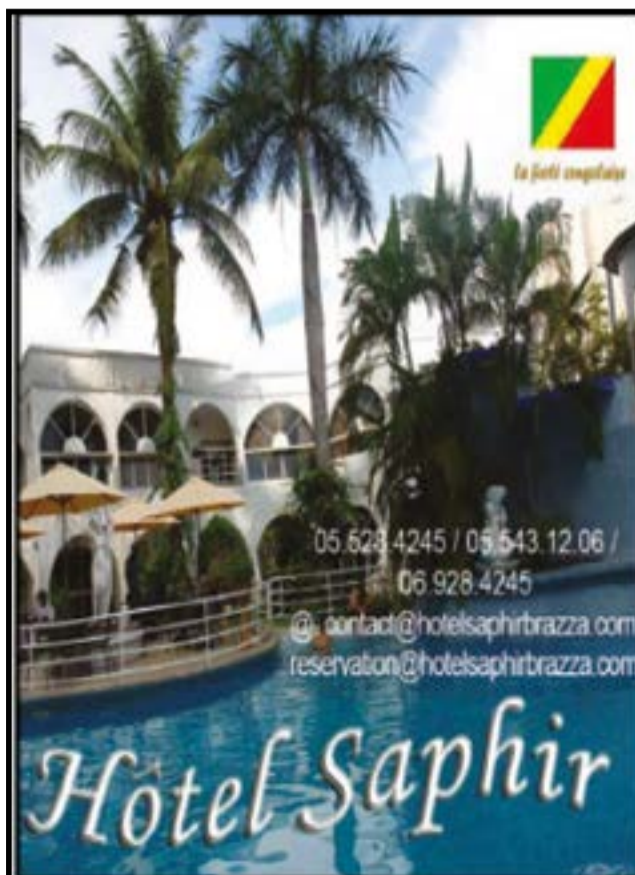
 (P.7)

### U.d.h-Yuki

## La facilitation exhorte les dirigeants du parti à faire preuve de mansuétude



Les deux facilitateurs face à la presse.  (P.8)



Drame du Stade Michel-d'Ornano de Brazzaville

# Les partis politiques de la majorité et ceux d'opposition ont chacun apprécié la situation

**32 personnes au total ont trouvé la mort et 90 autres ont été blessées, dans la nuit du lundi 20 au mardi 21 novembre 2023, lors d'une bousculade meurtrière survenue à 23h, à l'entrée du Stade Michel-d'Ornano, à Brazzaville. Ce drame a poussé les partis politiques à réagir, à travers des déclarations diffusées parfois simplement dans les médias sociaux. Morceaux choisis!**

**P.c.t (Parti congolais du travail)**

Le secrétariat permanent du P.c.t s'est entretenu avec le gouvernement, mercredi 22 novembre 2023. Au sortir de cet entretien qui a duré quatre heures, le secrétaire général du P.c.t, Pierre Moussa a réagi, en ces termes: «Au niveau du Parti congolais du travail, nous avons été informés d'un drame épouvantable qui s'est produit dans la nuit du 20 au 21 novembre 2023, qui s'est produit au Stade Michel-d'Ornano. Nous présentons nos condoléances les plus émues, les plus attristées pour les pertes en vies humaines, aux familles endeuillées. 31 jeunes ont trouvé la mort dans des conditions difficiles. Nous sommes en train de chercher à savoir comment cela s'est produit, quels sont les tenants et les aboutissants d'un tel drame qui ne devait pas se produire, mais qui s'est produit. Nous sommes rentrés en contact avec le gouvernement qui, entre-temps, a réagi aussi vivement, en mettant en place une cellule de crise qui a pris les premières mesures d'apaisement. Nous avons rencontré le gouvernement, pour faire le point ensemble, parce que c'est de notre devoir, notre responsabilité. Tout parti a le droit et le devoir de saisir le gouvernement, lorsqu'il y a un drame de ce genre. Nous allons être vigilants dans le suivi des mesures que le gouvernement a prises et dans les résultats de la cellule de crise et la commission d'enquête qui a été mise en place à cet effet. Nous allons suivre cela de façon rigoureuse afin à l'avenir de prévenir que ce genre de drame ne se produise plus».

**Déclaration du P.c.t.**

Finally, c'est le jeudi 23 novembre 2023, que le P.c.t, par la voix de son porte-parole, Romuald Parfait Iloky, a rendu publique sa déclaration, à son siège de Mpila, dans le 5ème arrondissement Ouenzé. En voici un large extrait: «Analysant avec attention la situation dramatique survenue au Stade d'Ornano, dans la nuit du 20 au 21 novembre 2023, qui a coûté la vie à 31 jeunes compatriotes, le secrétariat permanent exprime son émotion et partage son chagrin avec la Nation et les familles éplorées. Il souhaite

prompte guérison à tous les blessés.

Le secrétariat permanent du Bureau politique, faisant suite aux mesures prises par la cellule de crise, l'encourage à continuer de prendre des initiatives nécessaires à la bonne prise en charge de toutes les victimes du drame. Le secrétariat permanent du Bureau politique, après une séance de travail avec le gouvernement, exhorte ce dernier à conduire avec fermeté et diligence, le programme de la cellule de crise mise en place à cet effet, notamment les diverses enquêtes en vue de situer les responsabilités dans ce drame qui plonge le pays dans une sidération totale.

Dans cette épreuve douloureuse qui endeuille le pays, le secrétariat permanent appelle l'ensemble du peuple congolais à l'unité et à la vigilance. Le secrétariat permanent réitére, au nom des cadres et militants du P.c.t, son soutien indéfectible au Président de la République, Chef de l'Etat, profondément affligé par ce drame. Il demande au peuple congolais et aux militants du P.c.t de demeurer vigilants et de ne pas céder à la provocation d'où qu'elle vienne».

**U.pa.d.s (Union panafricaine pour la démocratie sociale)**

Selon l'U.pa.d.s, «ces jeunes ont, par conséquent, pris d'assaut l'un des sites retenus pour le recrutement, notamment le stade d'Ornano de Brazzaville, un espace étroit et dépourvu de structures d'accueil adéquates. Outre le mode opératoire et les méthodes de recrutement archaïques, à l'heure de la décongestion administrative et du numérique, ces jeunes ont été contraints de rester nuitamment sur les lieux, alors qu'en pareilles circonstances, les opérations auraient dû être suspendues, pour être reprises aux heures régulièrement fixées par l'administration. Naturellement, cette centralisation du travail, associée à l'impréparation des gestionnaires du recrutement, a eu pour conséquence directe, l'affluence des candidats, laquelle affluence s'est soldée par ce drame de trop qui a endeuillé notre nation. Drame que nous aurions pu éviter.

L'U.pa.d.s, tout en s'inclinant devant la mémoire des jeunes douloureusement ar-

rachés à l'affection de leurs familles et de la Nation, dénonce l'inorganisation des services techniques du Ministère de la défense nationale. Ce qui s'apparente bien à une négligence fautive de la part des gestionnaires du recrutement, au site du Stade d'Ornano;

-invite le peuple congolais davantage à la compassion et à la médiation, malgré sa colère et son indignation légitime, en ce moment de deuil qui nous frappe tous;

-exige que les enquêtes administrative et judiciaire ouvertes à cet effet soient menées en toute diligence et indépendance, afin d'établir les responsabilités et de punir les vrais coupables et non de simples lampistes, conformément aux textes en vigueur;

-exige que soient publiés, dans les plus brefs délais, les résultats du concours d'entrée à la gendarmerie et à la police nationales à l'effet de réduire la longue attente des candidats obligés de frapper à la porte des Forces armées congolaises pour se donner encore des chances dans le recrutement en cours;

-exige du gouvernement une juste et réelle réparation au profit des familles endeuillées, du fait de la défaillance avérée des services techniques du Ministère de la défense nationale, à charge pour lui d'activer l'action récursoire après l'établissement des responsabilités».

**Uphrem Dave Mafoula appelle à la démission du gouvernement**

Dans une déclaration qu'il a publié à Brazzaville pour réagir au drame du Stade Michel d'Ornano de Brazzaville, Uphrem Dave Mafoula, président du parti Les souverainistes, situé à l'opposition, appelle à la démission du gouvernement et des responsables qui ont conduit à ce drame.

En effet, pour le parti Les souverainistes, le drame du Stade Michel-d'Ornano, qui «endeuille notre Nation, met en lumière la réalité alarmante et gravissime du chômage des jeunes dans notre pays et l'absence de politiques efficaces de l'emploi par le pouvoir en place. Comme est-il possible qu'un tel événement se produise dans un domaine censé être celui de la sécurité, alors que l'armée et la police étaient mobilisées, pour assurer la protection de ces jeunes? Cela soulève de nombreuses questions quant à l'irresponsabilité de notre gouvernement et à son échec dans la gestion du chômage des jeunes et de la sécurité. Parce que l'absence de solutions au problème du chômage des

jeunes est la racine de ce drame. Nous exigeons une démission immédiate du gouvernement Makosso II ainsi que celle des responsables qui ont conduit à cette tragédie. Nous exprimons nos plus sincères condoléances aux familles endeuillées et pensons qu'il est temps que des mesures concrètes soient prises par le Président de la République, pour protéger la jeunesse de notre Nation et lui offrir des opportunités d'emplois dignes. Nous espérons que ce drame ne restera pas impuni et que justice sera rendue aux victimes».

**A.r.d (Alliance pour la République et la démocratie)**

Le président de l'A.r.d (Alliance pour la République et la démocratie), Mathias Dzon, a publié une longue déclaration de trois pages dans laquelle il revient sur les faits. Pour lui, «la responsabilité principale de la tragédie du 21 novembre incombe à l'Etat/P.c.t qui n'a ni une véritable politique économique, ni une politique dynamique de l'emploi des jeunes en particulier. En effet, si l'Etat P.c.t avait construit des entreprises et créé les conditions permissives de l'auto-emploi, la tragédie du 21 novembre n'aurait pas eu lieu. Pourtant, de 2003 à 2014, l'Etat/P.c.t a engrangé la faramineuse somme de près de 133 mille milliards de francs Cfa. Avec cette somme colossale, le Congo-Brazzaville aurait déjà pu atteindre le statut de pays émergent. Malheureusement, malgré les ressources financières énormes engrangées entre 2003 et 2014, l'Etat/P.c.t a réalisé le macabre exploit de plonger le Congo dans le chaos et son peuple dans l'extrême pauvreté».

**Convergence citoyenne**

De son côté, le parti Convergence citoyenne de Bonaventure Mbaya, rappelle que «la jeunesse a toujours été le véritable creuset d'une Nation, dans la mesure où elle constitue le grenier d'où sortiront les cadres de demain. C'est donc une ressource précieuse qu'il faudrait préserver et capitaliser, pour des lendemains meilleurs. Comble de malheur, la jeunesse congolaise est, aujourd'hui, délaissée et plongée dans un profond désespoir, car sans perspective. En quête d'une vie meilleure, plusieurs jeunes ont répondu au recrutement des Forces armées congolaises, en vue de servir leur pays. Hélas, la mort a eu raison sur certains d'entre eux. Convergence citoyenne partage avec la Nation toute

lettre de Yakamambu

Mon très cher ami Mbulunkwé, mboté!

Il a été donné à nos amis communs Itoua, Mboungou, Tati et Yakamambu, de constater que les belles Brazzavilloises voire Congolaises ne portent plus les pagnes aux couleurs arc-en-ciel. Oui ces belles Brazzavilloises qu'a chantées Franklin Boukaka dans les années 70 en ces termes: «Les Brazzavilloises sont vraiment formidables, drapées dans leurs pagnes aux couleurs arc-en-ciel. Oh les jolies Brazzavilloises qui séduisent et qui aiment leur originalité! Oh ces Brazzavilloises avec leurs démarches élégantes!».

En effet, quand l'on voit maintenant marcher les Brazzavilloises voire les Congolaises, on se demande si on se trouve bien au Congo ou ailleurs dans le monde. Tantôt on les voit porter de longues robes appelées communément «kanzako» ou «future maman», tantôt on les voit porter des robes de soirée, importées des pays arabes, tantôt enfin on les voit draper dans des pantalons moulant les corps, avec des démarches élégantes.

Malheureusement, elles ont perdu leur originalité d'antan. Les maputas qu'elles portaient avec de belles camisoles et des mouchoirs de tête (bi tambala) qu'ont chantés Bowane, Wendo, Moundanda, Franco Luambo, Kallé, Tabu Ley et autres Bantous de la Capitale ont disparu de la circulation. Mode ou acculturation?

Tenez! Elles portent maintenant des perruques multicolores aux cheveux lisses importés d'Asie ou des tresses multicolores. Ainsi, l'on trouve des Congolaises blondes, rousses, etc. Elles en ont fini avec les tresses dites tresses de grand-mère: «tufi ya taba, ba para, missombos», etc, que seules portent actuellement les collégiennes et les lycéennes.

Est-ce la fin de la beauté de la femme congolaise? Où sont le charme et l'originalité par lesquels, les Brazzavilloises voire les Congolaises séduisaient? La simplicité et l'élégance réunies, ne sont-elles pas le signe distinctif de la femme congolaise? Comprenne qui pourra. Au revoir et à bientôt!

Diag-Lemba.

entière la douleur et présente ses tristes et sincères condoléances à toutes les familles endeuillées par cette tragédie; déplore l'amateurisme et condamne l'échec du gouvernement congolais dans la mauvaise organisation de ce recrutement causant plusieurs morts et blessés; rappelle que le Congo n'étant pas en guerre, le besoin de recrutement massif dans les

Forces armées congolaises ne se justifie nullement dans le contexte actuel. L'idéal est plutôt de recruter les nombreux finalistes des écoles professionnelles en attente de leur intégration, dont certaines promotions remontent à 2007».

Chrysostome FOUCK ZONZEKA



65<sup>ème</sup> anniversaire de la proclamation de la République du Congo

# Message sur l'état de la Nation, sur fond d'hommage aux victimes du Stade Michel-d'Ornano

La célébration du 65<sup>ème</sup> anniversaire de la proclamation de la République du Congo s'est faite à travers une session du parlement réuni en congrès, mardi 28 novembre 2023, dans la salle des congrès du Palais des congrès de Brazzaville, sous la direction d'Isidore Mvouba, président de l'assemblée nationale et président du congrès, pour recevoir le message sur l'état de la Nation livré par le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso. C'était en présence des corps constitués nationaux, du président du sénat Pierre Ngolo, des représentants des institutions constitutionnelles, du Premier ministre et son gouvernement, des membres du corps diplomatiques, du chef de file de l'opposition congolaise. Comme à l'accoutumée, Denis Sassou-Nguesso n'a pas dérogé à la règle quant à son adresse annuelle sur l'état de la Nation (qui a duré plus d'une heure trente minutes) couplée à la commémoration de la journée de la proclamation de la République, célébrée sous le thème, «Civisme et pérennité de la République».

dance alimentaire ou l'insécurité alimentaire, Denis Sassou-Nguesso espère sur les Z.a.p (Zones agricoles protégées) où sur un total de douze départements, sept en bénéficient déjà. Pour cela, il a demandé aux populations de ne pas occuper les terres de façon anarchique. La diversification de l'économie nationale passe aussi par la mise en œuvre des Z.e.s (Zones économiques spé-



Le Président Denis Sassou-Nguesso prononçant son message sur l'état de la Nation, devant le parlement réuni en congrès.

Isidore Mvouba a ouvert le congrès parlementaire, retransmis en direct à la radio et à la télévision, par un mot introductif situant l'évènement. Au nom des congressistes, il a souhaité la bienvenue au Président de la République. «A ce moment de l'histoire où vous allez, par la magie du verbe, vous adresser au peuple congolais sur l'état de la Nation, je voudrais, au nom de tous les congressistes ici réunis, et en mon nom personnel, vous souhaiter une chaleureuse et cordiale bienvenue dans cette emblématique salle du palais des congrès», lui a-t-il dit. Pour lui, c'est avec un cœur serré, après les douloureux événements du Stade Michel-d'Ornano, que les Congolais célèbrent le 65<sup>ème</sup> anniversaire de la proclamation de la République du Congo. Il a évoqué l'importance de la célébration de cette journée, qui se fera désormais par le message sur l'état de la Nation devant le parlement réuni en congrès. Il a loué la maturité du peuple congolais qui ne cède pas aux sirènes de ceux qui veulent ébranler la République. Isidore Mvouba a, ensuite, rendu hommage à Denis Sassou-Nguesso, qui a décrété en 2010, la célébration de la journée de la République, avant de lui demander de décliner son message sur



Le Président Denis Sassou-Nguesso.

l'Etat de la Nation, unique point inscrit à l'ordre du jour de cette session. Devant la représentation nationale réunie en congrès, le Président de la République a tout d'abord demandé aux congressistes, d'observer une minute de silence en mémoire des victimes du drame du 20 novembre. Tout en saluant la constance et la stabilité des institutions républicaines, il les a appelés à plus d'efficacité. Abordant la situation économique du Congo, le Chef de l'Etat a déclaré qu'après la crise de la pandémie de covid-19 et malgré la guerre russo-ukrainienne, «la reprise économique se poursuit et se confirme». La croissance est estimée à 4% pour l'année en cours. Le remboursement de la dette intérieure se fait normalement, à la grande

satisfaction des partenaires techniques et financiers. Tout en promettant d'assainir davantage le climat des affaires, il a appelé les partenaires techniques et financiers du Congo à un accompagnement efficace et conséquent. Il a appelé le gouvernement à la valorisation du potentiel gazier. C'est ainsi qu'il a salué la signature d'un accord avec la société italienne, Eni, pour l'exportation de l'excédent du gaz liquéfié. Le Président de la République a aussi promis de redorer le blason de l'économie forestière, afin qu'elle puisse contribuer efficacement au budget de l'Etat. Pour lui, le processus de diversification de l'économie nationale doit se poursuivre. Car, rassure-t-il, «plus l'économie est diversifiée, plus elle est forte». Pour lutter contre la dépen-

ciales), dont celles de Maloukou et de Pointe-Noire où la voie d'accès est déjà en construction. A propos des résultats mitigés dans le domaine des sports, Denis Sassou-Nguesso a demandé au gouvernement de mener une réflexion profonde, afin de rectifier le tir. Il a appelé les Congolais à élever leur degré de mobilisation et de vigilance devant les tentatives multiformes de déstabilisation qui guettent le Congo, qui est «un îlot de paix et stabilité». Pour conclure, le Chef de l'Etat a affirmé que 65 ans après l'avènement de la République, des progrès sensibles ont été réalisés dans plusieurs secteurs. Tout en fustigeant les actes de vandalisme perpétrés à l'Université qui porte son nom et au Stade la Concorde, il a demandé aux Congolais de prôner le civisme, l'amour de la patrie et de préserver et consolider les acquis déjà obtenus. «J'en appelle à un sursaut salvateur pour intensifier la lutte contre l'incivisme», a déclaré Denis Sassou-Nguesso. «Je prends acte de votre brillant message», c'est par ces mots qu'Isidore Mvouba a bouclé le congrès parlementaire.

Hervé EKIRONO  
(Voir l'intégralité du message sur notre site Internet)

## Editorial

### Le drame d'Ornano: comprendre le rôle de l'Etat !

L'indignation suscitée par le drame du Stade Michel-d'Ornano de Brazzaville est grande chez les Congolais, d'autant plus que la responsabilité de l'Etat est totale. Cela se comprend au regard du cinglant paradoxe de la nature de cette tragédie: des jeunes qui vont chercher un emploi pour gagner leur vie et qui trouvent la mort. En tant que citoyen, on a la gorge nouée, à entendre les paroles des femmes qui pleurent leurs enfants. Que peut-on leur dire, pour les consoler, les rassurer que dans notre République, elles ne seront jamais abandonnées à leur triste sort?

«Il nous faut analyser froidement les circonstances de cette effroyable tragédie, afin de situer, pour l'histoire, toutes les responsabilités et, pour l'avenir, tirer les enseignements et les leçons utiles», a dit le Chef de l'Etat dans son message sur l'état de la Nation, après avoir fait observer une minute de silence en mémoire de «ces jeunes citoyens, arrachés à l'affection de la Nation». Le poids des mots: si nous les aimons, alors les enseignements et les leçons utiles seront tirés.

En effet, cette tragédie ne peut qu'interroger sur la gestion des affaires publiques. Au-delà des faits au cœur de la polémique sur le nombre de victimes, les causes et les circonstances du drame, la responsabilité des officiers militaires impliqués, l'attitude de ceux qui nous gouvernent, etc, il y a qu'avec la démocratie, le recul des valeurs éthiques dans la gestion des affaires publiques a atteint un niveau qui affaiblit l'autorité de l'Etat. On est comme dans une jungle où les plus forts dictent leur loi. C'est un long combat pour sortir d'une telle jungle. Dans cette histoire de recrutement, «les chefs eux-mêmes avaient leurs cas et chacun veillait à ce que ses cas passent».

Lorsqu'en décembre 2022, au réveillon d'armes des Fac (Forces armées congolaises), le Chef suprême des armées promettait de recruter un millier et demi de jeunes, pour qu'ils servent sous le drapeau, il ne s'imaginait pas qu'il serait trahi à ce point ou par le destin ou par les cadres en charge de la mission de recrutement. Il pensait que c'est une action juste légitime et programmée pour soulager une partie de la jeunesse de son pays, confrontée au chômage massif.

Il y a eu des signaux qui ne trompent pas sur le recul de l'éthique dans la gestion des affaires publiques. La gendarmerie, puis la police ont tour-à-tour organisé des concours de recrutement. Des mois après, les résultats sont toujours attendus. Le gouvernement s'en est expliqué devant le sénat, mais il faut sortir de la planète Mars pour boire de cette eau. Un Etat, qui organise des concours de recrutement dans la force publique, dont les résultats ne sont pas publiés dans des délais raisonnables; un Etat qui organise un recrutement militaire qui engloutit 32 vies, sans compter les blessés! Au finish, que faut-il penser de cet Etat? Que peut attendre la jeunesse de notre Etat? Que devient le principe de redevabilité dans la gestion de l'Etat?

Il faut réécouter le message du Chef suprême des armées, au réveillon d'armes du 31 décembre 2022, pour mesurer l'étendue de nos responsabilités et tirer les enseignements et les leçons, afin que la Nation soit préservée, à l'avenir, de notre trop grande propension à mettre l'Etat au service de nos intérêts particuliers. Cela nous aidera à comprendre fondamentalement que l'Etat, c'est pour servir la Nation.

L'HORIZON AFRICAIN

Anatole Collinet Makosso, Premier ministre chef du gouvernement

# «Si la commission d'enquête veut entendre le Premier ministre, nous irons»

Dans sa carrière politique, Anatole Collinet Makosso a toujours mis un accent particulier sur les relations avec la presse nationale, dont il s'efforce toujours de respecter la liberté. C'est ainsi que depuis qu'il préside aux destinées du gouvernement de la République, il a instauré une tradition de dialogue direct avec les acteurs du monde de la presse, journalistes reporters comme directeurs. C'était le cas dimanche 26 novembre 2023, en ouvrant les portes de sa résidence officielle aux amis de la presse, autour d'un déjeuner, pour un échange à bâtons rompus, devenu comme une tradition.

Malgré une actualité nationale secouée par le drame du Stade Michel-d'Ornano de Brazzaville, qui suscite une vive indignation et beaucoup de réactions dont des critiques à l'égard des pouvoirs publics, Anatole Collinet Makosso est allé au labour, pour éclairer la lanterne des chevaliers de la plume et du micro, sur ce que fait son gouvernement, dans la gestion de ce drame. Comme de coutume aussi,



Avec le ministre de la communication et des médias, Thierry Mougalla

la seule façon de procéder au recrutement et déterminera les faiblesses qui seront transformées en fautes administratives, pour établir les responsabilités. Pour ce qui est de la commission judiciaire, si la faute est une infraction prévue par le code pénal, elle est passible de poursuites, les personnes qui l'ont commise vont être jugées. «Si la commission d'enquête veut entendre le Premier ministre, nous irons», a-t-il fait savoir.

Pour lui, le gouvernement a su apprécier la situation et partage la douleur du peuple congolais et des familles endeuillées. Il a pris la mesure de mettre tout le monde en sécurité. «Je m'étonne lorsque j'écoute les propos de certains qui ont été aux



Des journalistes, avec au milieu, le haut-conseiller Asie Dominique



Une vue des journalsites pendant le déjeuner de presse.

les journalistes n'ont pas manqué cette opportunité pour soulever librement leurs préoccupations.

Ainsi, après l'interpellation du gouvernement par le parlement (assemblée nationale et sénat), la semaine dernière, sur le drame du Stade Michel-d'Ornano, pas de répit pour le Premier ministre qui est allé à la rencontre de la presse, assisté du ministre de la communication et des médias, Thierry Mougalla. Tout de suite, les journalistes ont voulu en savoir sur le nombre exact de morts, la prise en charge des obsèques, les enquêtes administratives et judiciaires, etc.

Anatole Collinet Makosso a ainsi indiqué que le nombre de morts est de 31 et ce nombre n'est pas fluctuant. 23 familles ont reçu l'assistance nécessaire du gouvernement pour l'organisation des veillées et des obsèques. 8 familles ne se sont pas encore présentées pour diverses raisons, elles sont attendues par la cellule de crise. Il n'y aura «pas de funérailles d'ensemble», a martelé le Premier ministre, «respect de la mémoire et la dignité des victimes oblige. «Le gouvernement refuse l'instrumentalisation des familles. Il respecte leur volonté, leur droit de décider du lieu et du jour des obsèques», a-t-il expliqué. Quant aux blessés, à l'exception des quatre admis aux soins intensifs du C.h.u, tous les autres ont regagné

leurs domiciles et sont suivis en ambulatoire par les services spécialisés. Mais, dans un message sur son compte Twitter, le porte-parole de la cellule de crise, le ministre Mougalla, a annoncé qu'une blessée a succombé, lundi 27 novembre, au C.h.u, portant ainsi le nombre de morts à 32. Le Premier ministre est revenu également sur son passage devant les deux chambres du parlement. Pour lui, il ne s'agissait que de présenter les faits, afin de permettre à

l'opinion de bien comprendre le déroulé des événements, parce que le reste revient à l'enquête. «Au Parlement, je n'ai relaté que les faits constants», a-t-il indiqué. Il n'avait pas l'intention «ni d'influencer ni d'orienter l'enquête. Il n'a même pas accusé les jeunes», a-t-il affirmé. «Les autres questions sont du ressort des enquêtes administrative et judiciaire», a-t-il insisté. L'enquête administrative dira ce que prévoit les textes en la matière. Si c'était

affaires...», a-t-il déclaré, faisant probablement allusion aux réactions des dirigeants de l'opposition. Signalons que le haut-conseiller Dominique Asie a participé à cette rencontre, mais son intervention, à travers laquelle il a fait des remarques à la presse, n'a pas été bien accueillie par les journalistes qui ont pensé que le cadre n'était pas approprié.

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

## PROPOS D'ÉTAPE

### Les vertiges des hauteurs

Il y a une réaction humaine devant les hauteurs, c'est le vertige. L'information du vide renvoyée par les yeux crée une discordance dans le cerveau et le sujet concerné suffoque, il a des sueurs froides, manque d'oxygène et son rythme cardiaque s'accélère. C'est le vertige en hauteur.

Les hauteurs ne sont pas seulement physiques. Elles sont politiques, économiques et sociales. Et, il y a des vertiges qui vont avec. Prométhée répète à longueur de journée que dans leurs positions hautes, les gouvernants créent leurs propres vérités, qu'ils pensent être les vérités de tout le monde. Cela est dû à la discordance que le réel et la virtualité que le pouvoir renvoie à leur cerveau.

Les hauteurs politiques atteintes par certains éphémères leur bloquent les méninges, au point de vivre hors-sol et hors-peuple. Ils ont leur lecture des événements nationaux, leur appréciation sur les responsabilités et leur mode de gestion des conséquences. Le pouvoir que leur confère leur positionnement politique les rendent jouissifs et arrogants. Ils ont raison sur tout contre tous; ils savent ce qu'il y a à faire, même contre toute évidence. Ils ont «le vertige de l'orgueil solitaire, la tentation d'avoir raison bien avant quiconque, l'arrogance de convaincre a posteriori plutôt que d'expliquer à l'avance. Il y a aussi les [vertiges] d'un pouvoir [en réalité] perdu dont le souvenir peuple les démarches et les espérances», leurs fuites en avant.

Le problème, c'est que ce faisant, ils ne se rendent pas compte que l'Etat qu'ils prétendent servir se transforme inéluctablement en Etat du non-sens, pour devenir un Etat du non-être, selon la formule de Nietzsche. Puisqu'ils ont raison sur tout, certains événements ne leur servent même pas de révélateur. En chimie, un révélateur est une solution qui rend visible une image latente. En société, certains événements sont révélateurs de l'incongruence des politiques mises en œuvre, pour la construction nationale. Un phénomène de file d'attente peut être l'image visible d'un niveau de chômage. Un incident mortel peut être l'image visible du niveau de corruption, d'inconscience ou de manque d'éthique. Il y a donc lieu, pour les gouvernants, de descendre de leurs positions hautes, pour sortir des vertiges des hauteurs et prendre à bras le corps les problèmes rendus visibles par quelques phénomènes sociaux.

Mais, «toute la question, comme se demande Nietzsche, est de savoir, si une «grande politique» pourra voir le jour, afin de restituer, aux hommes, l'humanité virile et joyeuse» qu'exigent les bons offices de la Nation envers ses citoyens.

Prométhée

## Ministère en charge des sports

# Vers la création d'un institut de football au Congo

Le ministre en charge des sports, Hugues Ngouélondélé, et son collègue de l'enseignement général, Jean-Luc Mouthou, ont conféré avec les membres de l'Acodes (Association congolaise pour le sport), dont la délégation était conduite par son vice-président, le docteur Valentin Gbavala. Venus de France, les membres de l'Acodes ont présenté le projet de créer un institut qui doit former les enfants, au niveau des écoles, dans le football, à travers la création d'un institut.

Pendant l'audience, les deux ministres, Hugues Ngouélondélé et Jean-Luc Mouthou, ont suivi l'exposé fait par Mohammed Belkacemi, directeur technique de football, entraîneur principal de la sélection nationale de l'équipe de France U21 de foot-salle, sur le projet de création d'un institut de foot-

ball au Congo. Pour Jean-Luc Mouthou, «sur les cendres de l'Onssu (Office national de sport scolaire et universitaire) on peut reconstruire une organisation. Mettre en place un dispositif qui prenne appui sur la jeunesse scolarisée sur notre pays». Quant à son collègue, le ministre Ngouélondélé, il



Jan-Luc Mouthou et Hugues Ngouélondélé pendant l'exposé

s'est simplement demandé «comment faire, pour que tout ce que tu dis là devienne réalité».

Mohammed Belkacemi a expliqué que c'est un projet qui peut être mis en œuvre

à moyen et long terme. Il faut mettre en place une équipe qui va mener un travail de terrain, s'associer avec les organismes sportifs et avoir les compétences. Il a parlé de son expérience en trans-

fert de compétences. «Le but de ce projet, c'est de faire à ce que le Congo redevenue la grande Nation de football, comme dans le temps. Pour faire le sport, il faut être en bonne santé, il faut faire des études. Il s'agit de reprendre le mwana foot dans nos écoles et c'est ça qui a fait que nous ayons de grands joueurs», a expliqué, pour sa part, Michel Valentin Gbala Sapoulou, vice-président de l'Acodes, qui veut apporter sa contribution à la volonté gouvernementale d'améliorer et de développer le sport congolais. Le projet, comme il est intitulé, «sport et santé en milieu scolaire», implique trois ministères à savoir le ministère en charge de la santé, celui de l'enseignement et celui des sports pourrait démarrer en décembre 2023.

Luze Ernest BAKALA

# Global access: un contrat au Port autonome de Pointe-Noire qui suscite des questions

**La société Global access exerce le contrôle et la sécurité des conteneurs au P.a.p.n (Port autonome de Pointe-Noire), à travers l'inspection à rayon X des marchandises, suivant un contrat signé en mars 2021 avec le Ministère en charge des finances. Elle a installé, au port, un scanner d'une performance technologique à traiter un conteneur en deux secondes, contre un conteneur en 5 ou 7 minutes auparavant. Là où le bât blesse, c'est que le contrat, signé sans appel d'offres, est adossé à un mode de paiement contraire aux lois et règlements de l'Etat, en plus des coûts jugés prohibitifs, ayant un impact sur l'inflation des prix des produits importés.**

L'affaire a rebondi dans les médias à la suite d'une information de la chaîne de télévision franco-phonie, Tv5, la semaine dernière. Mais, elle avait éclaté il y a quelques mois, lorsque le Ministre d'Etat Alphonse Claude N'Silou, ministre du commerce, des approvisionnements et de la consommation, avait pris un arrêté pour suspendre provisoirement le paiement, par les importateurs, du scanning des conteneurs au Port autonome de Pointe-Noire, car les coûts de cette opération ont un impact important sur l'inflation des prix des produits alimentaires importés.

Le ministre de l'économie et des finances avait réagi, par la publication d'un arrêté rétablissant le paiement des coûts de passage au scanner. A ce que l'on sache, la question ne sera jamais abordée en conseil de cabinet encore moins en conseil des ministres. Le ministre du commerce avait avalé la couleuvre en gardant silence, tandis que son collègue des finances a essayé, au mois de juillet dernier, de réadapter le contrat de Global access à des dimensions acceptables, en réduisant sa durée de 20 à 15 ans et en demandant à l'entreprise de domicilier ses comptes au Congo et non à l'Île Maurice.

Selon l'information de Tv5, l'accord entre le Ministère de l'économie et des finances et la société Global access «est au cœur d'un scandale de corruption. Les armateurs dénoncent notamment le montant des redevances dues et questionnent les conditions dans lesquelles la concession a été accordée à cette entreprise, filiale d'une holding enregistrée à l'Île Maurice». La convention de concession est signée le 31 mars 2021 entre Calixte Nganongo, alors ministre des finances et du budget, et l'homme d'affaires tchadien, Adoum Frédéric Dennis, administrateur de l'I.d.a holding, la société mère de Global access. Cet homme d'affaires est déjà connu dans certains pays d'Afrique de l'Ouest sur le côté sulfureux de ses affaires.

Pour un marché public d'une telle ampleur, il y a lieu de se demander s'il est conforme au Code des marchés publics



Le passage des camions au scanning au Port autonome de Pointe-Noire



Le trafic des conteneurs est important au Port autonome de Pointe-Noire

institué par le décret n°2009-156 du 20 mai 2009, qui fait de l'A.r.m.p (Autorité de régulation des marchés publics), de la D.g.c.m.p (Direction générale des contrats et marchés publics) et, à l'époque encore, du Ministère en charge des grands travaux, les principaux acteurs des marchés publics.

Dans son contrat passé directement avec le Ministère des finances, la société Global access se rémunère à travers les redevances de scanning payées par les usagers (transitaires, armateurs et autres importateurs...). Selon T.v5, l'originalité de ce mode de paiement est que les redevances sont payées en devises, notamment en euros, et versées dans un compte à l'étranger. Voilà le contrat signé par le gouvernement avec une entreprise étrangère, qui réalise des opérations en territoire congolais, et qui impose à ce qu'elle soit payée en devise, à l'étranger. N'y a-t-il plus de système bancaire au Congo? Comment un ministre, appelé à défendre la souveraineté de son pays dans les actes qu'il pose, peut-il être mené par le bout du nez, jusqu'à accepter

pareille exigence? Y a-t-il un intérêt? Comment une entreprise jouissant de tels avantages va-t-elle se soumettre au régime fiscal du pays?

On ne sait pas si le Code des marchés publics prévoit ce genre de conventions commerciales ou de délégation de service public. Dans ses missions, pour ne prendre que cet exemple, la Direction générale du contrôle des marchés publics examine, «au niveau des organes de passation, la régularité des procédures de recours à la concurrence et d'attribution des marchés publics et délégations de service public, la transparence du processus desdits marchés et délégations et s'assurer du caractère réellement acceptable de leurs conditions administratives, financières et techniques». Or, les acteurs de la chaîne logistique portuaire dénoncent justement le manque de transparence, de dialogue et les coûts exorbitants de ce contrat. Que dit cette direction générale sur ce contrat?

L'on sait que le scanning des conteneurs comme système de vérification, de contrôle et de sécurité à l'importation



Adoum Frédéric Dennis

comme à l'exportation est un outil indispensable au Port autonome de Pointe-Noire, pour le rendre compétitif dans le processus de dédouanement des marchandises. Tant mieux si Global access y a installé un conteneur dernier cri. Mais, ce qui pose problème, ce sont les conditions du contrat. On ne devrait pas en profiter, pour en faire un moyen de détournement de fonds publics, ni de corruption, en cherchant à échapper aux lois et règlements du pays en matière de passation de marché public et de délégation de service. Les coûts sont prohibitifs et le mode de paiement de la société qui l'exploite n'est pas conforme aux réglementations financières nationales et sous-régionales. Il est clair que sur ce plan, les termes du contrat sont à revoir. Par ailleurs, on devrait s'assurer de la conformité de la société Global access à la réglementation nationale et de ce que l'Etat gagne, en termes fiscaux, dans ce contrat.

Voilà des sujets d'enquête sur lesquels la Haute autorité de lutte contre la corruption et la Commission nationale de transparence devraient étaler leurs compétences. De même, les parlementaires qui s'apprêtent à voter la loi des finances, devraient se montrer tatillons sur ces questions d'évasion fiscale et qui constituent des causes de l'inflation des prix dans le pays. Qu'ils nous disent si ce contrat est avantageux pour le pays.

Le Chef de l'Etat n'a-t-il pas dit que le ver est dans le fruit? Quand on prend le contrat de la société Global access et les péages sur la route lourde Brazzaville/Pointe-Noire, pourquoi s'étonner de ce que le Congo soit classé parmi les pays d'Afrique centrale où le coût de la vie est très élevé? Un gouvernement qui travaille pour le bien-être de son peuple peut-il rester indifférent à ces aspects qui alourdissent la vie économique nationale?

Jean-Clotaire DIATOU

## 8<sup>ème</sup> édition de la quinzaine des droits humains de l'Union européenne

### Sur fond du drame du Stade Michel-d'Ornano qui a frappé la jeunesse congolaise

Giacomo Durazzo, ambassadeur de l'Union européenne, a lancé, mardi 21 novembre 2023, à l'I.f.c (Institut français du Congo), à Brazzaville, la 8<sup>ème</sup> édition de la quinzaine des droits humains, sous le thème: «Notre voix, notre futur», avec la participation de la représentante de l'Unicef, Mme Chantal Umutoni, de l'équipe Europe et des représentants des organisations de la société civile qui œuvrent dans la promotion des droits humains. La campagne, qui se déroule du 25 novembre au 10 décembre, date de la journée internationale des droits de l'homme, vise à inciter les jeunes à promouvoir et à défendre leurs droits, en participant aux actions et décisions qui les concernent. Une minute de silence a été observée au cours de la cérémonie, suite au drame du Stade Michel-d'Ornano.



Giacomo Durazzo (au milieu) avec ses invités

Dans son allocution, Mme Chantal Umutoni a indiqué que «l'Unicef a salué le thème de cette année et est venue renforcer la collaboration entre l'Union européenne et l'Unicef au Congo». Elle se réjouit de l'engagement de l'Union européenne dans la promotion des droits de l'homme en République du Congo.

Lançant officiellement la quinzaine, l'ambassadeur Giacomo Durazzo a expliqué que «ce rendez-vous, désormais bien établi, nous permet, chaque année, de mettre sur le devant de la scène, la question des droits humains dans toute leur universalité, en profitant d'une concentration de journées internationales en lien avec les droits humains sur la période allant du 20 novembre au 10 décembre. Trois semaines durant, nous avons ainsi l'opportunité de promouvoir tout le travail mené par l'Union européenne et ses partenaires, dans ce domaine, même si c'est au quotidien et tout au long de l'année que nous traitons des droits humains».

Selon lui, la «8<sup>ème</sup> édition de la quinzaine revêt un caractère particulier à plus d'un titre: parce qu'elle s'inscrit dans le contexte des 60 ans de partenariat entre l'Union européenne et la République du Congo. Et cette célébration est le deuxième élément de contexte qui rend cette 8<sup>ème</sup> édition de la quinzaine des droits humains si particulière, car, à travers elle, nous célébrons 75 ans de dignité, 75 ans de solidarité et 75 ans de justice».

«Ainsi, tout au long de cette 8<sup>ème</sup> édition de la quinzaine des droits humains, «notre voix, notre futur» sera portée par cinq jeunes influenceurs et activistes de tous horizons, à travers un ensemble d'activités que nous allons organiser avec l'appui continu de l'Ambassade de France au Congo et en particulier, à travers une vidéo témoignage qui leur sera consacrée, un concours de plaidoyer et des rencontres citoyennes pour discuter avec leurs pairs des problématiques locales qui les touchent et trouver des solutions locales, notamment pour lutter contre la délinquance souvent consécutive au désœuvrement des jeunes», a-t-il fait savoir.

Le lancement de la quinzaine, couplée à la célébration en différé de la journée des droits de l'enfant, a été marqué aussi par la projection d'un documentaire vidéo intitulé, «Demain est à nous», réalisé par Gilles Maistre. Ce documentaire met en lumière le parcours des enfants des quatre coins du monde, qui se battent pour leurs convictions face aux injustices ou des violences dont eux et leurs semblables sont les principales victimes, mais aussi des adultes en situation de vulnérabilité. Il soulève plusieurs thématiques auxquelles les enfants sont confrontés. Il y a eu aussi la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, célébrée le 25 novembre dernier, sous le signe «d'oranger le monde».

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

Camu (Caisse d'assurance maladie universelle)

# Lancement officiel de l'opération d'enrôlement biométrique des assurés

«Le lancement de l'opération d'enrôlement de ce jour constitue un pas important et déterminant dans l'exécution, par le gouvernement, de la directive du Président de la République de faire du régime d'assurance maladie universelle, l'épine dorsale de l'Agenda 2023 de la sécurité sociale dans notre pays», a déclaré le Anatole Collinet Makosso. Le Pre-

La Camu (Caisse d'assurance maladie universelle), mise en place par la loi n°12-2013 du 31 août 2015, est l'organe de gestion du régime d'assurance maladie universelle, institué par la loi n°37-2014 comme branche maladie de la sécurité sociale, conformément à la loi n°31-2011 du 15 juillet 2011. Ses objectifs sont de garantir l'accès aux soins de santé à tous, contribuer au développement de l'offre de soins de qualité et sauvegarder l'équilibre financier du régime. La cérémonie de lancement officiel de l'opération d'enrôlement à la Camu a été présidée par le Premier ministre chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, vendredi 23 novembre 2023, dans la cour de Congo-Télécom, à Brazzaville, avec la participation des membres du gouvernement, dont le ministre d'Etat Firmin Ayessa, ministre de la fonction publique, du travail et de la sécurité sociale.



Le Premier ministre et certains membres du gouvernement pendant l'enrôlement

Après le mot de bienvenue du directeur général de Congo Télécom, Yves Castanou, le ministre d'Etat Firmin Ayessa a rappelé le début de l'opérationnalisation de la Camu, avec la tenue de la session de son comité de pilotage. «Au nombre des opérations qui conditionnent cette entrée en exploitation, l'on peut citer sans être exhaustif, le conventionnement avec les formations sanitaires, la mise en place de la solution informatique (biométrie, santé et parcours de soins), le re-

couvrement des cotisations sociales des assurés, le démarrage et suivi de la prise en charge des assurés», a-t-il déclaré.

«Le ministre en charge de la sécurité sociale s'emploie actuellement, à travers le projet Camu, à finaliser les documents de contractualisation avec les trente-et-une formations sanitaires retenues à Brazzaville, pour la phase pilote. Il s'agit de quinze Csi (centres de santé intégrés), de quatre hôpitaux de référence et de deux hôpitaux généraux», a-t-il affirmé. «Cette

évaluation a été conduite par le projet Kobikissa, appuyé par le groupe de la Banque mondiale, à travers les experts de Médecins d'Afrique et de l'Institut national de la statistique», a-t-il souligné. «Ce processus atteindra sa maturation avec la mise en place complète des solutions santé et parcours de soins ainsi que leur implémentation dans les formations sanitaires pilotes, dans l'optique de garantir un meilleur suivi du parcours de soins des assurés et la fiabilité des actes émis par les prestataires des soins de

santé», a-t-il indiqué.

«Dans cette phase pilote, l'opération d'enrôlement biométrique des assurés de la Caisse d'assurance maladie universelle vise un seuil de 110 mille assurés (ouvrants et ayants droit compris) et concerne les cibles ci-après: les conducteurs de taxi et de bus (25 mille); les retraités (30 mille); les salariés d'entreprise (20 mille); les agents civils de l'Etat (35 mille). Cette opération se déroulera

dans les sites ci-après: les agences C.n.s.s centre-ville et à Moungali, pour les retraités de la C.n.s.s; la Direction départementale de la C.r.f, en face de la Caisse congolaise d'amortissement, pour les retraités de la C.r.f; les mairies de Talangaï, de Moungali et le Centre sportif de Makélékélé, pour les conducteurs de taxi et de bus; pour les salariés d'entreprises et les fonctionnaires de l'Etat, à Congo Télécom», a-t-il précisé.

mier ministre chef du gouvernement et ses ministres ont été les premiers à se faire enrôler, avant que les autres couches sociales suivent l'exemple. Parce que c'est un système national obligatoire de couverture du risque maladie dont l'objectif est d'assurer l'accès des soins de santé de qualité à moindre coût à l'ensemble de la population résidente.

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

C.n.e.f (Comité national économique et financier)

# La bonne situation macroéconomique confirmée par un taux de croissance à 4%

Le C.n.e.f (Comité national économique et financier) s'est réuni en session ordinaire, vendredi 24 novembre 2023, dans les locaux de la Direction nationale de la B.e.a.c (Banque des Etats de l'Afrique centrale), à Brazzaville, sous la direction de Jean-Baptiste Ondaye, ministre de l'économie et des finances. Cette session comptait également pour l'accueil officiel de Serge Dino Daniel Gassackys, comme directeur national de la B.e.a.c, qui assure aussi les fonctions de secrétaire général et rapporteur du C.n.e.f. Il y avait également la participation de Mme Ingrid Olga Ghislaine Eboucka-Babakas, ministre du plan, de la statistique et de l'intégration régionale, et de Ludovic Ngatsé, ministre du budget, des comptes publics et du portefeuille public, Michel Dzombala et Marcel Ondélé, nommé récemment et respectivement vice-gouverneur de la B.e.a.c, et secrétaire général adjoint de la Cobac (Commission bancaire de l'Afrique centrale). Les conclusions de cette ont confirmé la poursuite de la consolidation de la bonne situation macroéconomique du Congo.

Au cours de la séance, les membres du C.n.e.f ont procédé à une analyse de la situation économique, monétaire et financière nationale récente et ses perspectives à court terme, à la lumière de l'évolution de l'environnement économique international et sous régional. Ils ont aussi examiné, entre autres dossiers, l'évolution des différents modes de financement de l'économie congolaise au cours du troisième trimestre 2023 et l'état de mise en œuvre des actions portant sur les orientations de la Cemac (Communauté économique et monétaire de



Une vue des membres du gouvernement pendant les travaux

l'Afrique centrale). Sur le plan international, le comité a noté le regain de l'activité économique mondiale au deuxième trimestre 2023. A ce titre, le F.m.i (Fonds monétaire international) a maintenu inchangé

des produits alimentaires importés et du carburant dans plusieurs pays.

Au niveau national, le C.n.e.f a confirmé la poursuite de la consolidation de la situation macroéconomique du pays au cours de l'exercice 2023, avec un taux de croissance du P.i.b (Produit intérieur brut) réel qui ressortirait autour

le financement bancaire, que l'encourt des crédits a progressé de 8,5%, tandis que les créances en souffrance ont reculé de 5,3%.

S'agissant des financements levés sur le marché des valeurs du trésor de la Cemac, ils affichent un encourt de 1.964,2 milliards de francs Cfa, en hausse de 53,7%. Pour le suivi des actions sur des orientations de la Cemac, le comité a reconnu des avancées, notamment dans le domaine de l'interconnexion des plateformes informatiques des administrations fiscales et des douanes, dans le cadre du projet de compte unique du trésor.

A la fin des travaux, il y a eu la cérémonie d'accueil officiel du directeur national de la B.e.a.c. Après avoir décliné la feuille de route définissant le cadre de l'action à la tête de cette institution, le ministre Jean-Baptiste Ondaye a précisé que Serge Dino Daniel Gassackys, directeur national de la B.e.a.c, est un cadre compétent et nanti d'une riche et longue expérience professionnelle. «Le nouveau directeur qui connaît parfaitement la maison, assumera ses fonctions avec rigueur, dévouement, sens de responsabilité, loyauté et fidélité comme ses prédécesseurs. Car, le contexte économique national reste marqué par de nombreux défis et enjeux», a-t-il déclaré. A noter qu'il est le septième directeur national à occuper ce poste.

Martin BALOUATA-MALEKA



La photo de famille après l'installation officielle du directeur de la BEAC Congo

sa prévision de croissance pour l'économie mondiale en 2023, à 3%, contre 3,5% en 2022. L'inflation reviendrait à 6,9% en 2023 contre 8,7% en 2022.

Au niveau sous-régional, les prévisions révisées pour cette année tablent sur un ralentissement de la croissance économique, prévue à 2,4% en 2023, contre 2,7% précédemment projetée, après 2,8% en 2022, en raison principalement du recul plus important de l'activité pétrolière. L'inflation resterait élevée à 5,7% en moyenne, contre 5,6% un an plus tôt, traduisant la hausse des prix

de 4%, au lieu de 3% projeté précédemment, après le 0,4% en 2022. Cette situation résulterait principalement de la hausse attendue des activités dans le secteur pétrolier, ainsi que de la progression des activités dans le secteur hors-pétrole.

Sur le front des prix, le taux d'inflation en moyenne annuelle s'est élevé à 3,4% à fin juin 2023, contre 2,6% une année plus tôt, en raison principalement de l'inflation importée. L'examen des différentes modalités de financement de l'économie congolaise au 30 septembre 2023 a permis de relever, concernant

Ambassade d'Afrique du Sud au Congo

# L'ambassadeur Johnny Sexwale a visité le Musée et le Mausolée Marien Ngouabi

Une délégation conduite par l'ambassadeur de l'Afrique du Sud au Congo, Johnny Sexwale, a visité, mardi 23 novembre 2023, en fin de matinée et sous une pluie fine, le Musée et le Mausolée Marien Ngouabi à Brazzaville. Pour le diplomate sud-africain, qui était accompagné d'Alain Akoulat-Atipault, président de la Commission nationale du M.a.e.p (Mécanisme africain d'évaluation par les pairs), ancien consul sud-africain, cette visite toute particulière marque l'intérêt qu'il porte à tout ce qui symbolise la lutte pour la libération du continent africain.

A son arrivée, l'ambassadeur sud-africain était chaleureusement accueilli par Jean Dany Ebouélé, directeur du Musée et du Mausolée Marien Ngouabi, qui a présenté les collections et la gestion de ce monument historique, classé patrimoine national, mais dont le bâtiment est en état de délabrement et nécessite d'être rénové.



Le recueillement devant la tombe du Président Marien Ngouabi



Jean-Dany Ebouélé accueillant l'ambassadeur sud-africain Johnny Sexwale



Visite à l'intérieur du Musée Marien Ngouabi

Le Mausolée et le Musée Marien Ngouabi, jadis résidence officielle de l'ancien Président de la République, Marien Ngouabi, situés au centre-ville de la capitale congolaise, est devenu un site culturel où se trouvent quelques collections et reliques, dont des pièces ainsi que des engins mobiles et volants, qui sont autant de symboles de l'histoire du Chef d'Etat qui a dirigé le Congo de décembre 1968 à mars 1977, année de son assassinat tragique. Le diplomate sud-africain, Johnny Sexwale, et la délégation qui l'accompagnait ont rendu hommage à l'ancien Chef de l'Etat congolais, en se recueillant devant sa tombe. A la fin, l'ambassadeur a exprimé son témoignage dans le livre d'or: «Marien Ngouabi a été une inspiration pour la lutte en Afrique du Sud. Nous devons toujours lui en être reconnaissants, car il a montré le chemin vers la liberté de l'Afrique du Sud et du continent africain». Après s'être enquis en détail de son histoire, l'am-



Devant, de g à d, Alain Akouala-Atipault, l'ambassadeur Johnny Sexwale et Jean-Dany Ebouélé

bassadeur Johnny Sexwale a affirmé que cette visite lui a permis d'acquérir une compréhension plus profonde sur la vie du Président Marien Ngouabi dont le leadership socialiste a inspiré les acteurs politiques sud-africains de l'époque. Le diplomate sud-africain a noté que son parti, l'A.n.c (Congrès national africain), au pouvoir en Afrique du Sud, et le P.c.t (Parti congolais du travail), au pouvoir au Congo, partagent la même la lutte politique. «Nous avons eu comme devoir de lutter contre l'impérialisme,



Pendant la visite

pour anéantir toutes les oppressions», a-t-il dit, faisant remarquer que les relations entre le Congo et l'Afrique du Sud se développent ré-

gulièrement entre les deux pays, dans plusieurs domaines de coopération. Saluant la mémoire de Marien Ngouabi, fondateur du P.c.t et assassiné au pouvoir le 18 mars 1977, Johnny Sexwale a appelé «la jeunesse à connaître l'histoire et suivre les pas de ce grand homme politique». Malheureusement, son musée et son mausolée, qui offrent une belle vue sur le majestueux Fleuve Congo, demeurent dans un triste état, depuis la guerre de juin-octobre 1997 où ils ont subi destruction et pillage. Depuis, ils n'ont jamais été rénovés. Des exemplaires ma-

nuscrits, des œuvres d'art ainsi que d'autres objets précieux ont été volés. Les deux lieux offrent l'image triste d'abandon, même si les travaux de réhabilitation, de restauration et de rénovation sont promis par le gouvernement depuis belle lurette. En tout cas, la remise en valeur de ce patrimoine va permettre de relever son intérêt non seulement pour les Congolais,

mais aussi pour visiteurs pouvant venir du monde entier.

Roland KOULOUNGOU

C.e.e.a.c (Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale)

## Le P.e.a.c cherche comment garantir l'électricité aux populations des pays membres

20 ans après sa création, le P.e.a.c (Pool énergétique de l'Afrique centrale) s'est rendu compte qu'il est en retard dans sa mission de garantir l'accès à l'électricité aux populations des pays membres de la C.e.e.a.c (Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale). En tout cas, son bilan a été jugé mitigé par les responsables des sociétés nationales d'électricité, lors de la célébration, du 13 au 16 novembre 2023, de son 20<sup>ème</sup> anniversaire, à Brazzaville. Conséquence, l'Afrique centrale est en queue de peloton des sous-régions africaines en matière d'accès à l'électricité, malgré son énorme potentiel énergétique et son positionnement géographique avantageux. Ayant pris conscience de ce fait, les directeurs généraux des sociétés nationales d'électricité, dont le Congolais Jean-Bruno Danga Adou, ont pris la résolution de faire mieux, en réalisant les grands projets d'infrastructures, pour garantir l'accès à l'électricité des populations.



Atadet Azarak Mogro



Jean-Bruno Danga Adou



Bokele Likela

Répondant à l'interpellation des ministres de l'énergie sur les résultats mitigés, Jean-Bruno Danga Adou, directeur général de E<sup>2</sup>c (Energie électrique du Congo), s'est exprimé en ces termes, concernant le développement du secteur de l'électricité dans la sous-région: «Nous sommes interpellés, nous qui gérons le secteur de l'électricité. En 20 ans, ce qu'on a présenté comme bilan, les résultats sont mitigés. Il est temps de passer à l'action sur ce qui est concret, c'est-à-dire construire des infrastructures, pour permettre à nos populations d'accéder à l'électricité. Trop parler, ce n'est pas bon. Il y a encore des millions d'habitants qui n'ont pas d'électricité. Ce n'est pas normal. On doit se battre. L'appel que nous lançons à nos gouvernements, c'est que 20 ans après le résultat est très mitigé. Il faut que nos Etats, à travers les ministres de l'énergie, de s'impliquer totalement d'aller chercher les bailleurs de fonds, afin de mettre en exécution les différents projets que nous avons sur la table».

Bokele Likela, directeur du Département de distribution de la Snel (Société nationale d'électricité) de la RD Congo, représentant son directeur général, président du comité de direction du P.e.a.c, a souligné la pertinence des conclusions: «Je crois que les conclusions sont pertinentes, du fait que dans l'évaluation des 20 ans d'existence du P.e.a.c, nous avons trouvé que le bilan est mitigé. Nous pensons qu'à partir de ce constat, chacun a pris conscience de l'importance que revêt la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale, spécialement son organe chargé du courant électrique, notamment le P.e.a.c. Il faut qu'à chaque niveau, que ça soit du point de vue politique, économique, on puisse booster un peu les activités du P.e.a.c, afin de permettre à nos Etats de convertir les grands potentiels hydroélectriques que nous avons, pour passer à des réalisations concrètes qui vont aider notre population de l'Afrique centrale, de bénéficier du courant électrique. Le poste transformateur de Kinsuka, à Kinshasa, est opérationnel. Cela fait déjà plus de trois jours. Les échos que nous avons auprès de nos collègues de E<sup>2</sup>C sont favorables. Ce transfo va booster la distribution du courant électrique dans la ville de Brazzaville. Les projets communautaires sont très importants du fait que ça aide à augmenter le taux de desserte d'électricité dans nos pays respectifs. De tels projets sont à encourager, parce que souvent, on se concentre seulement dans les grands centres, dans les grandes villes, on oublie toujours l'intérieur. Avec ça, on va essayer de donner du courant à nos compatriotes qui sont à l'arrière-pays».

Nuvo Silva, chargé du Programme infrastructures à la section de coopération de l'Ambassade de l'Union européenne au Congo, a édifié sur les relations avec le P.e.a.c: «Le Pool énergétique de l'Afrique centrale a un rôle très important pour le développement de la zone. Il faut connecter les pays, pour que ceux qui ont plus d'énergie, donnent à ceux qui produisent moins. Nous assistons le P.e.a.c depuis 2009, pour développer les instruments juridiques, notamment le cadre réglementaire et les documents de la fondation des missions régionales de régulation de l'énergie. Le processus de l'intégration énergétique a besoin d'une intégration régionale».

Atadet Azarak Mogro, secrétaire permanent du P.e.a.c, dont le siège est à Brazzaville: «Ce que nous aurions aimé, c'est que les investissements conséquents puissent être mis à la disposition du P.e.a.c par les pays membres, dans le cadre de la réalisation physique des différents projets. Nous avons un potentiel important qui peut permettre à l'Afrique centrale d'être même la locomotive de l'Afrique, dans le domaine de l'énergie électrique».

Martin BALOUATA-MALEKA

Isidore Mvouba, président du congrès parlementaire

# «Ce 20 novembre était appelé à être un jour faste! Mais, Hélas!»

**Le parlement était réuni en congrès, mardi 28 novembre 2023, au Palais des congrès, à Brazzaville, sous la direction d'Isidore Mvouba, président de l'assemblée nationale, président du congrès pour recevoir le message sur l'état de la Nation, prononcé par le Président de la République, à l'occasion du 65<sup>ème</sup> anniversaire de la proclamation de la République du Congo, le 28 novembre 1958. Dans son mot introductif à l'occasion de cette séance, le président du congrès, Isidore Mvouba, est revenu sur le drame du Stade Michel-d'Ornano. Ci-après l'intégralité de son mot introductif.**

«Le peuple congolais, fier de lui-même, célèbre ce 28 novembre 2023, le 65<sup>ème</sup> anniversaire de la proclamation de la République. Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, à ce moment de l'histoire où vous allez, par la magie du verbe, vous adresser au peuple congolais sur l'état de la Nation, je voudrais, au nom de tous les congressistes ici réunis, et en mon nom personnel, vous souhaiter une chaleureuse et cordiale bienvenue dans cette emblématique salle du palais des congrès. C'est le cœur serré que le Congo célèbre cette année, l'évocation de la journée de la République, compte tenu du funeste événement du



Les membres du bureau du congrès parlementaire.

Stade Michel-d'Ornano. La journée de la République est par vocation le point de

jonction entre le passé glorieux et l'avenir que nous souhaitons radieux de notre

beau pays le Congo. Le chemin parcouru depuis lors a permis d'asseoir les bases des principes universels qui régissent toute République. Nous évoquons de fait la stabilité de nos institutions, la démocratie qui s'affirme au jour le jour, sans omettre

du progrès. La vertu dans une République, disait Montesquieu, est une chose très simple, je cite: «C'est l'amour de la République», fin de citation.

Monsieur le Président de la République, à la lumière des faits qui parlent par eux-mêmes, l'amour de la République, vous l'avez chevillé au corps. En effet, en prenant il y a un an, jour pour jour, la décision d'adresser désormais votre message sur l'état de la Nation au Parlement réuni en congrès le 28 novembre de chaque année, vous avez sublimé un devoir sacré, le devoir du respect scrupuleux de la Constitution; l'amour de la patrie passe par ce pré-requis.

Ce moment est tant attendu par les congolaises et congolais, en communion fusionnelle avec leur Président que vous êtes. Ce 20 novembre était appelé à être un jour faste! Mais, Hélas! Le destin en a décidé autrement. Des jeunes, pleins de vie et désireux de

servir avec dévouement et patriotisme sous le drapeau national, ont été brutalement arrachés à la vie, à fleur d'âge.

En votre qualité de père de la Nation, vous-même, ainsi que la Très distinguée Première dame, Madame Antoinette Sassou-Nguesso, n'avez pas manqué d'adresser, je cite: «*Votre compassion aux familles éplorées et de souhaiter un prompt rétablissement à ceux de nos compatriotes admis dans les centres médicaux*», fin de citation.

En outre, vous avez instruit le gouvernement pour les diligences d'usage, expression de la République solidaire et fraternelle, et preuve de votre légendaire générosité. De plus, les enquêtes administrative et judiciaire ont été diligentées à l'occasion de ce tragique événement. Je voudrais souligner la maturité du peuple congolais qui a su transcender cette tragédie dans la méditation, la dignité et l'unité nationale, sourd et indifférent aux appels à la chienlit des cassandres de la paix.

Excellence Monsieur le Président de la République, je m'en voudrais de garder encore la parole et m'empresse à vous inviter très respectueusement, à décliner Votre Message sur l'état de la Nation devant le Parlement réuni en congrès».

U.d.h-Yuki (Union des démocrates humanistes)

# La facilitation exhorte les dirigeants du parti à faire preuve de mansuétude

**La situation qui prévaut à l'U.d.h-Yuki, depuis la disparition tragique de son président-fondateur, Guy-Brice Parfait Kolélas, a conduit les dirigeants de ce parti à mettre en place une mission de facilitation conduite par Michel Mampouya et Robert Ludovic Miyouna, afin de refaire l'unité du parti. Dans une conférence de presse qu'ils ont tenue mercredi 22 novembre 2023, à l'Hôtel Saphir, à Brazzaville, en présence des militants, sympathisants et cadres dont Maixent Serge Backana Kolélas, les deux facilitateurs ont exhorté les dirigeants de l'U.d.h.-Yuki à faire preuve de mansuétude, pour permettre au parti d'avancer.**

Dans le mot liminaire présenté par Robert Ludovic Miyouna, il est rappelé que «l'équipe de la facilitation était acceptée par l'ensemble des membres du Bureau politique de l'U.d.h-Yuki». «A la suite de plusieurs et difficiles consultations, un document commun était adopté le 19 avril 2022 au titre de régulateur des comportements des protagonistes de l'U.d.h-Yuki, document appelé «engagement solennel/ Code de bonne conduite». «Sur la base de ce document, les missions assignées à la facilitation devaient consister à assurer les charges suivantes: préservation de l'unité, de la cohésion et des capacités du parti; conduire dans l'unité le processus de

préparation et de réalisation des élections législatives et locales de juillet/août 2022, et tenir le pari de l'organisation du congrès du parti». «La mission des facilitateurs devait, de ce fait, se terminer aussitôt après la tenue du congrès et l'élection du nouveau chef du parti». «S'agissant de la première phase, la facilitation a pu rapprocher les deux parties en conflit, que nous désignons sous la formulation de «aile de Mpissa», dirigée par le premier vice-président, président par intérim de l'U.d.h-Yuki, Monsieur Pascal Ngouanou, et «aile de Diata», dirigée par le deuxième vice-président, Monsieur Gilles Fernand Bassindikila». «De fil en aiguille et au gré



Les deux facilitateurs face à la presse.

des discussions constructives, les élections législatives et locales ont pu se tenir avec des candidats de consensus. Elles ont donné des résultats remarquables, notamment la reconquête de sept circonscriptions sur les neuf de la précédente législative. Ce résultat est légèrement inférieur de deux sièges, à l'élection précédente, mais dans les conditions de crise, ce résultat était stimulant aux yeux de la facilitation». «S'agissant de la préparation du congrès, la facilitation avait pu mettre en place une commission mixte d'organisation

du congrès, constituée sur une base totalement paritaire à l'issue des concertations organisées à la résidence du premier facilitateur. C'est ainsi que huit commissions ont pu travailler en toute harmonie pendant six mois et fixer la date du congrès au 10 juillet 2023, ainsi que la liste définitive des congressistes venus de tous les départements du pays. Pour les besoins de la cause, la facilitation avait été chargée de recueillir les cotisations des membres du parti, notamment les élus locaux et nationaux en vue du financement du congrès.

La facilitation, qui a exercé ainsi un rôle de caissier, a pu mettre à la disposition du Trésorier général de l'U.d.h-Yuki, Monsieur Préférence Gerald Matsima Kimbemebe, l'intégralité des cotisations reçues».

«Le premier point a effectivement été traité et adopté; le deuxième point n'a pas connu de traitement complet, le président du présidium ayant annoncé que six candidats seulement sur les neuf inscrits avaient été retenus, les trois autres, selon lui ne remplissant pas les conditions d'éligibilité définies par les textes fondamentaux du parti. Cette annonce a suscité instantanément une levée de boucliers, car les congressistes savaient que le Bureau politique n'a jamais examiné en réunion un seul dossier de candidature pour justifier une quelconque invalidation. Les dossiers de candidatures sont toujours compilés dans les armoires du secrétariat de la coordination de la commission préparatoire».

«Au moment où la facilitation a décidé de reprendre sa mission d'encadrement et d'accompagnement de la

coordination de la commission préparatoire du congrès, le premier vice-président, Monsieur Pascal Ngouanou, a récusé cette initiative, contrairement à l'esprit conciliant de la déclaration, dite du Bureau politique, sur la poursuite de la mission de la commission préparatoire et de la facilitation. L'obstination à ignorer les obligations du statut et du règlement intérieur en matière de validation de candidature à l'élection du président du parti, le refus d'analyser rationnellement et de traiter la cause réelle de l'échec du congrès, à savoir, la réclamation d'un congrès inclusif avec les neuf candidats enregistrés par la commission d'organisation, compromet dangereusement les chances de sortie de la crise à rebondissement. Pour la survie du parti U.d.h-Yuki, la facilitation exhorte les dirigeants à faire preuve de mansuétude et remercie les congressistes d'avoir salué debout et par acclamation, le modeste travail de la facilitation».

Telle est la substance du mot liminaire présenté par Rigobert Ludovic Miyouna. Répondant aux journalistes, les facilitateurs ont parlé des causes à l'origine de la crise au sein de l'U.d.h-yuki. Ils ont rappelé notamment la décision du président-fondateur, Guy-Brice Parfait Kolelas, de sanctionner Pascal Ngouanou à l'époque, en le mettant à l'écart de la vie du parti. Le premier vice-président a ainsi

(Suite en page 10)



Propriété foncière

# Sécuriser les droits fonciers coutumiers des populations locales et autochtones

L'O.c.d.h (Observatoire congolais des droits de l'homme), en partenariat avec la R.p.d.h (Rencontre pour la paix et les droits de l'homme), a organisé un atelier de validation du rapport relatif à l'étude comparative sur le foncier, qui a permis de relever les faiblesses du cadre législatif et réglementaire du pays. Les travaux se sont tenus vendredi 17 novembre 2023, au siège du Cercle d'appui à la gestion durable des forêts, à Brazzaville, sous le patronage de Mme Nina Cynthia Kiyindou Yombo, chargée des ressources naturelles et des droits des peuples autochtones à l'O.c.d.h, avec la participation de Fabrice Sévérin Kimpoutou, représentant la R.p.d.h, alors que la modération était assurée par Maixent Fortuné Agnimbat Améka, coordinateur du Forum pour la gouvernance et les droits de l'homme. L'atelier a permis de valider cette étude comparative sur la prise en compte des droits fonciers coutumiers au profit des communautés locales et des peuples autochtones.

Après l'analyse de l'étude comparative, les participants venus des organisations de la société civile ont formulé des recommandations pour être capables d'influencer l'élaboration des textes complémentaires, dans le cadre de l'A.p.v (Accord de partenariat volontaire) et du processus d'aménagement du territoire lancé par la Cafi (Initiative pour les forêts d'Afrique centrale).

Ainsi, il est recommandé, entre autres, au Ministère des affaires foncières, de sensibiliser davantage les communautés locales et les peuples autochtones, sur le droit foncier coutumier, en particulier sur la reconnaissance des terres coutumières. Le Ministère des finances doit rendre disponible les fonds pour le



Les membres de la société civile après le débat sur le droit foncier coutumier

fonctionnement harmonieux de la Commission nationale de reconnaissance des terres coutumières. Le Ministère de l'économie forestière a, quant à lui, pour responsabilité d'accélérer le processus d'élabo-

ration des textes d'application de la loi n°33-2020 portant code forestier, afin de bien encadrer la création des forêts communautaires. Pour sa part, la société civile doit s'impliquer dans la



La forêt tropicale congolaise à sauvegarder

mobilisation des fonds pour appuyer les communautés locales et les peuples autochtones dans la démarche de faire reconnaître leurs terres coutumières et dans le financement de l'élaboration des plans d'aménagement des propriétaires de terres forestières privées.

Cette étude est intervenue dans le cadre de la mise en œuvre du Projet «Chaîne d'approvisionnement zéro déforestation et marché financiers», avec l'appui technique et financier de l'Agence norvégienne pour le développement.

Selon Nina Cynthia Kiyindou Yombo, «les textes législatifs

et réglementaires sur le foncier existant, mais il a fallu faire une comparaison pour identifier les faiblesses et les vides juridiques. Ainsi, nous avons formulé des recommandations pour que les mesures soient prises, afin que le secteur foncier soit renforcé. C'est un secteur sensible où il y a beaucoup d'intérêts qui convergent pour s'adapter à la réalité. Il y a des questions des peuples autochtones, des communautés locales, les multinationales qui viennent pour investir, l'Etat doit aussi constituer les réserves foncières. Il y a autant d'enjeux autour de la question foncière».

A son tour, Fabrice Sévérin Kimpoutou a indiqué que l'étude a permis de faire un certain nombre de constats et de recommandations. «Pour nous, société civile, c'est un instrument de plaidoyer pour faire avancer aujourd'hui la question foncière qui ne cesse de défrayer la chronique sur le territoire national du Congo. Le constat qui se dégage aujourd'hui, il y a déjà des problèmes de sécurisation du foncier rural, notamment avec les autochtones. Le droit foncier des peuples peine à être reconnu jusqu'aujourd'hui. Cette étude constitue, en quelque sorte, une manière d'éclairer la lanterne sinon les pouvoirs publics sur le foncier coutumier».

Pour sa part, Maixent Fortuné Agnimbat Améka, «ce que nous nous proposons, c'est d'abord de réformer les lois, parce que les lois ne sont pas justes actuellement. Il faut faire des lois justes. En sécurisant le droit foncier des populations locales et autochtones, on leur donne la marge de contribuer plus efficacement à la lutte contre les changements climatiques et d'améliorer leurs moyens de subsistance. En même temps, cela contribue, non seulement à l'amélioration du climat, à la préservation de la biodiversité, mais aussi à la lutte contre la pauvreté, qui sont des engagements que le gouvernement a pris auprès de la communauté internationale».

Martin BALOUATA-MALEKA

## Université Marien Ngouabi

# Enseignant-chercheur retraité, Julien Lecas Atondi Monmondjo a soufflé ses 83 bougies

Enseignant-chercheur à l'Université Marien Ngouabi où il a fait valoir ses droits à la retraite, Julien Lecas Atondi Monmondjo a soufflé sur ses 80 bougies, le jeudi 16 novembre 2023, à l'issue d'une messe d'action de grâce célébrée en la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville par Mgr Victor Abagna Mossa, archevêque émérite d'Owando, et concélébrée par l'équipe presbytérale de cette paroisse, notamment le curé, l'abbé Bienvenu Kimbengui, et le vicaire, l'abbé Francky Kitilou.



Atondi Lecas Monmondjo.

Le chant choral était sous la direction de Patient Bokiba, professeur émérite de l'Université Marien Ngouabi. Parents, proches, amis et connaissances étaient dans l'assistance chrétienne qui a participé à cette messe.

Dans mot de remerciement, Julien Lecas Atondi Monmondjo a témoigné de son éducation chrétienne, sa vie professionnelle et son engagement politique. Il a remercié tous ceux qui l'ont accompagné et qui sont autour de lui: «Merci de tout cœur de partager avec moi cette célébration eucharistique fêtant mon grand âge 80 ans. Mes petits-enfants répètent avec sérieux que j'ai encore 20 ans devant moi. Ces jeunes naïfs ignorent le dur cheminement m'ayant permis de parvenir à cet âge, quand on sait que

l'espérance de vie congolaise est de 56 ans, j'ai donc réalisé un grand exploit de survie». Né le 16 novembre 1940 au Centre médical de Fort-Rousset (aujourd'hui Owando), dans ce qui s'appelait alors le Département de la Likoula-Mossaka, dans le territoire du Moyen-Congo. Après ses études primaires à Owando, il a intégré le Petit-séminaire Saint Pie X de Makoua pour les études secondaires. Son itinéraire professionnel commence comme instituteur à l'école primaire, enseignant d'anglais et de français au collège, professeur de français au lycée et il a assuré l'enseignement de lettres à l'Université Marien Ngouabi. Après une formation de journaliste et des études supérieures de lettres à l'Université de Brazzaville, puis

en France à l'Université de Haute Normandie (1981) et de Paris XII Créteil, il rentre au pays pour diriger successivement l'A.c.i (Agence congolaise d'information), la radio et la télévision nationales, puis le journal Etumba du P.c.t (Parti congolais du travail), de 1969 à 1971. Il repart ensuite à l'enseignement, en prenant la direction de l'Enam (Ecole nationale d'administration) de 1971 à 1972. Après une éclipse, il retrouve l'administration comme directeur général de l'O.n.l.p (Office nationale des librairies populaires), de 1985 à 1987.

Pour la vie politique, Julien Lecas Atondi Monmondjo a révélé qu'il a connu plusieurs fois la prison. Il fut condamné à la peine capitale dans l'affaire de la tentative du coup d'Etat du lieutenant Ange Diawara. Sa peine capitale fut commuée en prison à perpétuité, avant d'être libéré. Il sera de nouveau arrêté le 1er août 1987 pour être jeté en prison sans chef d'accusation et ne sera libéré que le 14 août 1990.

Son parcours révolutionnaire a pris ses débuts en 1963. Il fut secrétaire général de la Section 24 de la J.m.n.r (Jeunesse du mouvement national de la révolution) de Poto-Poto. Puis, il a milité au P.c.t de 1969 à 1972. Avec l'ouverture démocratique, il intègre l'U.p (Union pour le progrès) de Jean-Martin Mbemba de 1990 à 1995. Ecrivain, il a publié un essai «Pierre Savorgnan de Brazza, Totem et Tabous». Depuis les années 90, il publie des articles de réflexion et à caractère historique dans l'hebdomadaire La Semaine Africaine.

Martin BALOUATA-MALEKA

## NECROLOGIE

# Décès en France, de Mme Madeleine Ndokolo née Youngui



Le Président de l'UNIRR (Union pour la Refondation Républicaine), M. Roger Ndokolo, ancien candidat aux élections législatives de 2022 dans la Circonscription de Mayama (Département du Pool), les enfants Ndokolo et Familles ont la profonde douleur d'annoncer aux militants, aux amis et connaissances, le décès de leur maman, Mme Madeleine NDOKOLO née YOUNGUI, le samedi 25 novembre 2023, à 3h du matin, à l'Hôpital de Corbeil-Essonnes (France), à l'âge de 90 ans.

Le programme sera publié ultérieurement. Soyons en union de prières.

Que son âme repose en paix!

Commission justice et paix

# Publication d'un rapport contre les dommages et menaces du Projet Bacasi à Ngo

**La Commission justice et paix a publié son rapport de suivi du Projet Bacasi (Batéké Carbon Sink), mis en œuvre par la société Total Énergies, au cours d'une cérémonie organisée mardi 21 novembre 2023, dans la salle de conférence de l'Hôtel de l'Acerac, à Brazzaville. La Commission justice et paix relève, dans son rapport, intitulé, «La compensation carbone au prix des droits humains», les dommages et les menaces dudit projet implanté dans le District de Ngo (Département des Plateaux), sur les communautés locales.**

C'est Brice Mackosso et Alain Didié Cyriaque Louganana, respectivement secrétaire permanent et responsable de la recherche et assistant juridique de la Commission justice et paix, qui ont présenté le rapport qui comprend huit parties, dont une brève historique, la compensation carbone et le risque d'enlèvement aux droits des populations locales et «la responsabilité des parties prenantes engagées dans le projet». Il met en lumière la réalité des personnes impactées par le Projet Bacasi et formule des recommandations en s'appuyant sur les informations collectées lors de différentes missions de terrain.

Lancé en novembre 2021, en partenariat avec le gouvernement, le Projet Bacasi concerne la plantation de 55 mille hectares d'acacias, par la société Total Énergies, dans but de réduire les émissions de gaz à effet de serre au Congo.

Dans son allocution, Brice Mackosso a indiqué que «le Projet Bacasi a négativement



Brice Mackosso et Alain Didié Cyriaque Louganana

impactés les agriculteurs qui sont dans la zone de Ngo, qui ont été sommés de libérer les lieux, sans compensation». Pour lui, «cet acte constitue une violation des droits de l'homme». Le secrétaire permanent de la Commission justice et paix a également souligné qu'à part les agriculteurs, il y a aussi les peuples autochtones qui sont impactés par ce projet de lutte contre les changements climatiques. «Lorsqu'on développe un projet dans une zone des autochtones, la loi

congolaise exige qu'il y ait la réalisation d'un guide, pour informer les populations locales», a-t-il dit. Depuis le début du projet, il y a deux ans, les autochtones sont privés d'accès aux forêts. Pour sa part, Alain Didié Cyriaque Louganana évoquant la question des propriétaires terriens, également touchés par le Projet Bacasi, a dénoncé une expropriation illégale, soulignant que les droits socio-économiques des communautés locales sont bafoués.

Par ailleurs, le rapport note que les terres allouées au Projet Bacasi sont principalement constituées des savanes et des forêts galeries utilisées par les populations autochtones et les agriculteurs, pour la culture du manioc, etc. Le changement d'usage des terres et la restriction de l'accès au périmètre du projet ont impacté de façon négative certains membres de la population locale.

Parmi les recommandations de ce rapport figurent entre autres, de mettre fin à toute forme d'expulsion de personnes sur la zone du projet, réévaluer les montants des indemnités financières, garantir et faire respecter les droits des peuples autochtones, mettre en place un cadre de suivi et d'actions effectives de contrôle à l'égard des différentes entités impliquées dans la réalisation du Projet Bacasi et enfin garantir un accès effectif à la justice.

Notons que la Commission justice et paix est un mécanisme de veille de l'Eglise catholique, dans l'Archidiocèse de Pointe-Noire, créée le 3 octobre 1997, pour lutter contre l'impunité des violences policières et d'autres atteintes aux droits de l'homme. Elle a produit une série d'études influentes sur les dossiers congolais majeurs.

Roland KOULOUNGOU

Poésie

## Ruée pour un recrutement, morts pour un engagement

Les enfants sont morts.  
Nos enfants sont morts.  
À la recherche de Prospérité par le travail.  
À la recherche de Dignité par le labeur.  
À la recherche du Service à la Nation par devoir.



Par Aleth Félix-Tchicaya

Nos enfants sont morts.  
Dans les ténèbres d'un soir  
Dans la nuit noire par désespoir dans le désespoir.  
Morts pour la Dignité  
Dignité bafouée.  
Morts pour le Service  
Service outragé.

DIGNITÉ - SERVICE - TRAVAIL

Sont-ils devenus de vains mots?  
À Ornano ils ont semé la mort.  
Prématurée.

Mères, Pères,  
Sœurs, Frères,  
Filles, Fils,  
Dans la profonde douleur sourde ou éclatée  
Dans les souffrances silencieuses ou hurlantes  
J'entends ce cri:  
«Nos enfants ont-ils été qu'un détail?  
Qu'a-t-on fait à nos enfants?»  
Une jeunesse réduite à rien.  
Jeunesse réduite au silence piétinés à Ornano. Éteints.

Jeunes,

Debout ! Debout !  
Aussi douloureux soit-il.  
Que ces morts ne soient pas vaines  
Rendez leur Hommage.  
Relevez-vous avec intelligence  
Relevez-vous avec confiance  
Vous avez pour le faire cette énergie spéciale  
qui vous est propre.  
Vous avez en vous des Talents cachés  
Découvrez-les.  
Retrouvez-vous sans clivages  
sous un manguier sous un badamier c'est selon.  
Échangez, partagez vos talents, aspirations, aptitudes, désirs  
De ce club jaillira une idée de génie  
Petit à petit  
Inspirez-vous de ceux qui ont réussi partant de rien.  
Connu ou moins bien.  
Au-delà des offres de l'Etat  
Je vous encourage à la réussite individuelle  
Oui, point facile il y aura plus de zones d'ombres que de points de lumière  
Concentrez-vous sur cette lumière petite soit-elle  
C'est là que sera votre succès.  
Vous marcherez la tête haute  
Vous avez nos bénédictions.

**Anciens, Retraités, Parents que nous sommes,**  
Partageons nos acquis, connaissances savoirs et expériences  
Tant de fois nous sommes tombés  
Tant de fois nous nous sommes relevés  
Nous sommes des exemples uniques pour nos jeunes en demande.

Responsables de cette Tragédie,

Qui que vous soyez  
Vous avez manqué là une belle occasion de DIGNIFIER nos jeunes,  
qui méritaient le Respect et votre Protection  
Vous avez failli  
C'est grave. C'est très grave.

Parents en Sanglots endeuillés,  
Jeunes blessés, traumatisés  
Peuple congolais endeuillé  
Diaspora congolaise du monde entier,  
Je vous offre ici toutes mes condoléances pour nos valeureux jeunes, enfants  
morts au Combat pour l'Emploi.

Aleth FELIX-TCHICAYA  
Humaniste Humanitaire  
Le 23 Novembre 2023.

A.r.d.s.p (Association pour la reconstruction sociale du Pool)

## Remise de kits scolaires aux élèves de l'école primaire moderne d'Ondébé

**L'A.r.d.s.p (Association pour la reconstruction sociale du Pool) que dirige, Didier Clotaire Boutsindi, a organisé, le 19 octobre 2023, dans le village Ondébé, dans la sous-préfecture d'Oyo, une cérémonie de remise de kits scolaires aux élèves de l'École primaire moderne Ghislain Aristide Ndzonga Okemba.**

Dans son allocution, devant un parterre de membres du corps enseignant et d'élèves, Didier Clotaire Boutsindi, président de l'A.r.d.s.p (Association pour la reconstruction sociale du Pool), a rappelé que «l'éducation est la base du développement».

C'est ainsi que, dans son programme d'activités, elle prévoit, à chaque rentrée scolaire, la distribution de kits scolaires, étant donné que la «reconstruction et le développement social» du Congo passent par l'éducation des citoyens des douze départements. «Notre souhait est que, parmi vous, demain qu'il y ait des présidents de la République, des ministres, des directeurs généraux, des députés, des sénateurs des



Une vue d'ensemble des élèves.

professeurs d'université, des juges, des avocats des médecins, des hommes d'église de renom, des écrivains». L'École primaire moderne d'Ondébé, située à quelques kilomètres de la ville d'Oyo, a été remise à l'Etat congolais le 30 septembre 2013, par l'ami-

ral Jean-Dominique Okemba, ministre conseiller spécial du Président de la République et secrétaire général du C.n.s (Conseil national de sécurité). Elle porte le nom de son

fils décédé, Ghislain Aristide Ndzonga Okemba. L'école comprend deux bâtiments de trois salles de classe chacun, un bloc administratif et quatre logements pour le personnel enseignant.

Narcisse MAVOUNGOU

(Suite de la page 8)

passé une année et sept mois de rupture totale, avec le président-fondateur, jusqu'à sa disparition. A l'époque, aucun membre du Bureau politique n'avait osé plaider la cause du vice-président sanctionné. Aujourd'hui, certains le soutiennent, de manière intransigente, démontrant ainsi une certaine hypocrisie. Les facilitateurs ont déploré les critères taillés sur mesure, pour la validation des candidatures à la présidence du parti. Pour eux, il faut présenter les neuf candidatures enregistrées, pour que le congrès tranche, de manière souveraine. La mise à l'écart de trois candidatures présentées par des cadres du parti non membres du Bureau politique est la raison principale de la suspension des travaux du congrès et de la crise qui sévit au sein du parti. Raison pour laquelle la facilitation s'était prononcée pour un congrès inclusif, n'écartant aucun candidat. Malheureusement, le président par intérim de l'U.d.h-yuki n'est pas pour cette option. D'où la persistance de la crise.

Propos recueillis par  
Chrysostome  
FOUCK ZONZEKA

3<sup>ème</sup> édition du Concours de beauté «Miss pause café» à Brazzaville

# L'étudiante Francia Arielle Ndinga a décroché la timbale de cette année

Francia Arielle Ndinga, une étudiante de 20 ans, a été couronnée «Miss pause café 2023», après avoir remporté la finale de la troisième édition qui s'est tenue samedi 25 novembre 2023, lors d'une soirée haute en couleurs, à l'Hôtel Radisson Blu de Brazzaville. Elle est suivie sur le podium par Michelle Royal Nkodia Malonga et Sylvie Laurina Iwandza, respectivement, première et deuxième dauphines. Organisée par l'Agence B2b communication, dont le directeur général est Alain Kévin Andély, ce concours de beauté, «l'événement glamour de l'année» dans la capitale, a mis en compétition, cette année, dix-huit candidates à la phase finale. La nouvelle reine de la beauté congolaise, version B2b Communication, a déclaré qu'elle «rêve de créer une marque de vêtement, afin de porter haut le flambeau de son pays».

La soirée «miss pause café» s'est déroulée en présence de son promoteur, Alain Kévin Andély, des représentants des différents partenaires de l'événement et bien d'autres invités. Le concours «miss pause café» vise essentiellement à mettre en valeur l'image d'une femme congolaise responsable et ouverte aux autres cultures, en maintenant son authenticité et la confiance en soi. Il favorise, également, l'intégration congolaise par la beauté, dans le but d'un développement équilibré et harmonieux. Il vise à offrir aussi aux jeunes filles les outils pour une ascension professionnelle rapide, en vue d'une contribution efficace au développement culturel, social et économique de notre pays. Dans son discours, Alain Kévin Andély a déclaré



L'entraînement à la phase finale

qu'«aujourd'hui, avec le concours miss pause café, notre volonté affichée est de faire découvrir au monde en général et au peuple congolais en particulier, toute la beauté et l'intelligence de la femme congolaise. Nous offrons aussi la possibilité

à ces jeunes femmes, remplies de courage, de réaliser leurs rêves». «Le pari que nous que nous avons pris, il y a trois ans, de faire de notre élection de miss un événement incontournable au Congo, est en passe de se réaliser», a-t-il ajouté.



Miss pause café francia Arielle Ndinga

Mlle Michelle Royal Nkodia Malonga, 24 ans et titulaire d'un diplôme en ingénieur généraliste, a été élue première dauphine, et Laurina Sylvie Iwandza, 18 ans et étudiante, boucle le podium comme deuxième dauphine. Confiant ses impressions, la miss Francia Arielle Ndinga s'est réjouie d'avoir remporté ce concours de beauté qui

vient de concrétiser son rêve d'enfance. «J'ai participé à cette compétition, parce que, depuis mon jeune âge, je rêvais de devenir miss et de créer ma propre marque de vêtement», a-t-elle confié à la presse au terme de la cérémonie. Ce faisant, elle devenue également ambassadrice du magazine de proximité, «Pause café», que publie

l'Agence B2b communication. Rappelons que les 18 candidates en compétition étaient sélectionnées au terme d'un casting en plusieurs étapes. La finale a comporté une première phase marquée de prestation de musique, d'humour, de danse folklorique et de sortie en tenue de vérité qui a permis à cinq candidates de poursuivre la compétition. La deuxième phase était celle des questions-réponses. Selon l'Agence B2b Communication, «Miss pause café est une compétition de beauté qui encourage les jeunes filles, âgées de 18 à 25 ans, d'être élues reine de beauté. Pour participer, chaque candidate envoie sa demande via WhatsApp. Après avoir été présélectionnées, les candidates passent par un shooting professionnel organisé par l'agence. À cette étape, les postulantes s'efforcent de séduire leurs publics, grâce à leurs photos postées sur Facebook, pour un vote. La gagnante de la semaine affronte d'autres concurrentes des semaines précédentes, grâce à un projet pertinent dûment défendu devant un jury d'experts, le tout enregistré par une caméra haute définition et une équipe de pointe pour le tournage». Notons que la nouvelle «miss pause café» a reçu un chèque d'un million de francs Cfa, pour financer son projet, deux billets d'avion aller-retour Brazzaville et Dubaï offert par la compagnie aérienne Rwand'air, etc.

Roland KOULOUNGOU

Ministère de l'industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs

## L'Agence de voyage allemande Diamir veut stimuler le secteur touristique congolais

Le directeur de cabinet du ministre de l'industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs, Lis Pascal Moussodji, a reçu en audience, vendredi 24 novembre 2023, en début d'après-midi, à son cabinet de travail, à Brazzaville, Wolfgang Klapper, l'ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne, et Jörg Ehrlich, le directeur général de l'Agence de voyage allemande Diamir, basée à Dresde, en Allemagne. L'entretien a permis à Lis Pascal Moussodji et ses deux hôtes d'échanger sur l'ambitieux projet de l'agence Dema qui entend présenter la beauté et la diversité de notre pays, en tant que destination touristique, aux visiteurs étrangers ainsi que bien d'autres sujets d'intérêt commun.

Je suis venu, accompagné par le directeur général de l'Agence Dema, M. Jorg Ehrlich, qui a exploré le potentiel touristique du Congo, en visitant le Parc national Odzala-kokoua. Il envisage d'organiser des tours de safari et des croisières le long du Fleuve Congo, de Ouesso jusqu'à Brazzaville», a déclaré le diplomate allemand à sa sortie d'audience avec le directeur de cabinet du Ministère de l'industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs. Wolfgang Klapper a ajouté qu'ils ont aussi discuté de la participation du Congo à la foire I.t.b (International tourism boost), à Berlin, en mars



Le directeur de cabinet et la délégation de l'Agence Diamir

prochain. Cette foire internationale regroupe les clients et les décideurs du secteur touristique. Concernant nos réserves forestières, l'ambassadeur Klapper recommande aux autorités

congolaises de «proposer à l'Unesco d'inclure le Parc Conkouati-Douli sur la liste du patrimoine mondial, parce qu'il a du potentiel». Jörg Ehrlich a, quant à lui, fait savoir que l'Agence de

voyage Diamir Erlebnissen veut «attirer les touristes étrangers à visiter le Congo par l'exploration du Parc Odzala-Kokoua, l'organisation des croisières sur le Fleuve Congo et d'autres activités». Il a souligné que ce projet permettra de créer des emplois pour atténuer un tant soit peu le chômage dans le pays. La République du Congo regorge d'énormes potentiels touristiques. La volonté de l'agence Dema de faire la promotion de nos paysages magnifiques et de notre riche patrimoine culturel est extrêmement positive et cela va renforcer la coopération et l'échange entre Congo et l'Allemagne. La classe moyenne allemande, combinée à une augmentation de l'intérêt pour les destinations exotiques et culturelles, pourrait créer des opportunités formidables, pour attirer les touristes allemands étant à la recherche des expériences uniques et authentiques dans notre pays.

R. K.

I.f.c (Institut français du Congo) de Brazzaville

## Les métiers du numérique au cœur de la 3<sup>ème</sup> édition du Novembre numérique

A l'occasion de la troisième édition du «Novembre numérique» et de son tournoi de jeux vidéo, l'I.f.c (Institut français du Congo) de Brazzaville a organisé, le mercredi 15 novembre 2023, une conférence et une masterclass sur les métiers du numérique et de l'emploi dans les jeux vidéo, notamment l'animation 2D et 3D, chef de projet multimédia, concepteur de jeux vidéo, community manager, intelligence artificielle, designer sonore et graphiste, concept artist et bien d'autres domaines d'activités.



Les conférenciers à l'atelier du novembre numérique

Devenue une référence en matière d'éducation aux métiers du numérique, «Novembre numérique», la fête des cultures numériques qui est, cette année, à sa septième édition dans le réseau mondial de l'Institut français, mais seulement à la troisième édition pour l'Institut français du Congo, a réussi à booster les compétences numériques des jeunes et à mettre en place un espace d'échange favorisant ainsi la création des talents au service du développement du domaine numérique dans notre pays. Depuis sa création, cet événement a pris une ampleur croissante chaque année, avec des programmations proposées dans plus de 80 pays et 130 villes en 2022. Cette initiative, portée depuis trois ans par l'I.f.c de Brazzaville, va de pair avec la perspective de développement de l'écosystème des métiers du numérique, de partage des connaissances technologiques de pointe et de gestion des impératifs de la transformation digitale. Elle regroupe, depuis quelques années, des dizaines de milliers de participants.

Roland KOULOUNGOU

## Coupe de la Caf (Confédération africaine de football)

## Comment les Diables-Noirs vont-ils se relever d'une telle humiliation à domicile?

**Dimanche 26 novembre 2023, le Club Diables-Noirs, l'unique représentant congolais dans les compétitions continentales, recevait le Club Stade Malien, lors de la première journée de la phase de poule, dans le Groupe D, au Stade Alphonse Massamba-Débat, à Brazzaville. L'équipe, entraînée par Cyril Ndonga, en remplacement du Français Noël Tozi, s'est simplement effondrée, à domicile, dès les 4 premières minutes du match, en se faisant mener par 1 but à 0. Score final: 3-1.**

Comme on le redoutait, les Diables-Noirs ont montré un visage méconnaissable dès la première journée de la phase de poule de la Coupe de la Caf (Confédération africaine de football). L'unique représentant congolais resté en lice dans les compétitions africaines a succombé à domicile, face aux Maliens, devant son propre public qui, il faut le dire, s'était mobilisé à remplir les gradins, pour soutenir ses joueurs. Mais, c'est comme s'il avait flairé la catastrophe.

De quoi dire que la première journée de la phase de poule de la Coupe de la Caf a été un cauchemar pour les Congolais de Diables-Noirs qui recevaient le Stade Malien. Ceux-ci ont fait un superbe match, signant ainsi leur première victoire à l'étranger.

Dès l'entame du match, le Stade Malien a commencé sous les chapeaux de roue. A l'aise sur le terrain, les Maliens ont attaqué et leur stratégie a vite payé, en marquant le premier but dès la 4ème minute, par Mamadou Traoré.



Les Diables-Noirs de Brazzaville

Dès lors, les visiteurs avaient pris une certaine ascendance psychologique sur les locaux. Insaisissables, les Maliens assiègent le camp diabolin. Ils enchaînent à une vitesse spectaculaire qui déstabilise la défense congolaise. A la 10ème minute, Yoro Mamadou Diaby doublait la mise. Et avant la pause, Issah Yakubu inscrivait le but du break, à la 41ème minute. Plus rien n'a été marqué jusqu'à la pause où les Congolais vont au vestiaire, déjà menés 3 buts à 0. En une mi-temps, les Maliens

avaient réglé l'affaire.

A la deuxième mi-temps, les Diabolins ont voulu se ressaisir, grâce aux conseils du coach. Mais, un dirigeant politique avait dit: Il ne faut jamais rater les débuts. A la 69ème minute, les poulains de Jean-François Ndengué obtenaient la réduction du score, grâce à un pénalty transformé par Lory Nkolo. On en restera là jusqu'au coup de sifflet final. C'est une humiliation pour les jaunes et noirs. Vont-ils se réveiller devant les Sud-Africains de

Sekhukhune united qui, eux aussi, ont été battus par les Marocains de R.s.b Berkane? Rien n'est aussi sûr.

A la fin de la rencontre, Cyrille Ndonga, l'entraîneur des Diables-Noirs, a reconnu que l'équipe est passée à côté. «Vous conviendrez avec moi que les erreurs que nous avons commises nous laissent un goût amer, pour poursuivre les hostilités. Je n'ai pas vu cette équipe malienne nous malmener et nous imposer un rythme, pour marquer trois buts à la première mi-temps. On a essayé de remobiliser les gars, de colmater les brèches, mais le mal était déjà fait. Car, remobiliser les joueurs prend du temps. Nous sommes passés à côté de ce match, parce que nous avons, nous-même, donné le fusil à l'adversaire, pour nous fusiller. C'est dommage que nous perdions des points par naïveté défensive. On a tiré les enseignements qui s'imposent, parce que nous sommes dans un mini-championnat à six matches. Il va falloir remobiliser les joueurs et corriger nos erreurs», a-t-il indiqué. Reste aux Diabolins de savoir que la meilleure défense, c'est l'attaque, afin de revoir la copie en Afrique du Sud.

Luze Ernest BAKALA

## Coupe du monde de handball féminin 2023

## Le Congo entre en compétition contre la Tchéquie, au Danemark!

**La Coupe du monde de handball féminin 2023, comptant pour la 26ème édition du Championnat du monde de handball féminin, a démarré mercredi 29 novembre, en Norvège. La compétition se tient jusqu'au dimanche 17 décembre, date de la finale. La sélection nationale congolaise, les Diables-Rouges, avait finalement quitté Brazzaville jeudi 23 novembre dans la soirée, après avoir longtemps attendu son départ, dans l'incertitude. La délégation congolaise est passée par Zagreb, en Croatie, où le Congo a livré deux matches de préparation contre la Croatie et Monténégro qui l'ont battu respectivement par 33-23 et 33-26. Le Congo entre en compétition contre la Tchéquie, dès ce jeudi 30 novembre.**



Les Diables-Rouges handball dames

Les Diables-Rouges n'affichent pas une bonne forme à l'entame de la Coupe du monde de handball féminin qui se déroule dans trois pays organisateurs: Danemark, Norvège et Suède. La sélection nationale congolaise n'a pas pu réaliser son programme de préparation comme prévu, malgré les promesses faites par le gouvernement lors de sa qualification. Dans notre précédente

édition, l'on signalait que «le pays est toujours englué dans ses problèmes d'organisation et de manque de professionnalisme dans la gestion du sport». Difficile dans ces conditions de croire qu'on peut défier des pays où la gestion du sport se fait suivant les règles de professionnalisme avéré.

Conséquence, les poulches du coach Younès Tatby ont eu toutes les peines du

monde pour se préparer à cette compétition mondiale. Les raisons étant toujours les mêmes: manque d'argent. Les deux matches de préparation livrés à Zagreb ont signé la méforme de l'équipe nationale qui a aligné deux défaites de suite. Même pas un match nul. L'essentiel est que les deux groupes, celui des locaux et de la diaspora, ont pu, en deux rencontres,

travailler leurs automatismes et la cohésion du jeu. La délégation congolaise a, ensuite, relié Copenhague, au Danemark, mardi 28 novembre. Voilà comment les Congolaises entrent en compétition mondiale.

Classé dans le Groupe H, avec les Pays-Bas, la Tchéquie et l'Argentine, le Congo livre son premier match, dès le jeudi 30 novembre, à 18h,

## Championnat d'Afrique des clubs champions de volleyball zone 4 Kinshasa 2023

## Inter-club a été battu en finale en hommes de la 9ème édition

Kinshasa, la capitale de la RD Congo a accueilli, du 20 au 30 novembre 2023, la 9ème édition du Championnat d'Afrique des clubs champions de volley-ball, Zone 4, en versions masculine et féminine. 17 clubs de 5 différents pays (Cameroun, Congo, Tchad, Centrafrique et la RD Congo) y ont participé. En raison de son statut de pays hôte, la TRD Congo a présenté 8 clubs. En dames, D.c.m.p (Daring club motema pempe), de la RD Congo, a battu Force du progrès (RD Congo), par 3 sets à 0. La Loi a disposé de Gracia (RD Congo) par 3 sets à 0 aussi. En hommes, Espoir (RD Congo) a gagné face à Bythiah (Centrafrique) 3 sets à 0.



Inter-club volleyball seniors hommes

Enfin, Inter-club (Congo) a battu Dream team (RD Congo) par 3 sets à 0. Gino Massamba, dossard n°2, a été plébiscité. Il a reçu une coupe des mains de Mme Eminence Nzazi, trésorière générale de la Cavb (Confédération africaine de volleyball), zone 4, et une enveloppe du secrétaire général de l'Inter-club, Djibril Moyoki.

La compétition s'est poursuivie avec les matches comptant pour la 3ème et la 4ème places chez les dames, entre Force du progrès face à la Gracia; en hommes Bythiah devant Dream team. Puis, il y a eu les finales d'abord en dames entre D.c.m.p et la Loi et en hommes, Espoir face à Inter-club, le mardi 28 novembre 2023.

LEB

## 3ème journée du championnat national direct de football Ligue 1

## L'Ac Léopards a pris la tête du classement provisoire

La troisième journée du championnat national direct de football Ligue 1 s'est jouée le jeudi 23, samedi 25 et dimanche 26 novembre 2023, dans les trois stades retenus. Au Stade Alphonse Massamba-Débat, le champion en titre, l'As Otohô, a été tenu en échec par l'As Juk (Jeunesse unie de Kintélé) par le score vierge de 0 but partout. Le même score de match nul sans but a sanctionné la rencontre entre l'Etoile du Congo et le Cara. Avec 9 points, l'Ac Léopards est en tête du championnat national.

Au Complexe sportif de Pointe-Noire, l'As Cheminots a pris le dessus sur l'Inter-club, par le score de 2 buts à 0. V.club Mokanda a battu le Fc Nathaly's par 2 buts à 0.

Au Stade Paul Moukila Sayal de Dolisie, l'Ac Léopards est sortie victorieuse devant le Fc Kondzo, par le score de 1 but à 0.

Le match de Diables-Noirs face à l'As Vegas a été reporté à une date ultérieure, pour cause de participation des diabolins à la Coupe de la Caf.

La quatrième journée, qui se dispute le week-end du 2 au 3 décembre, livre une affiche alléchante: Cara contre Diables-Noirs; Etoile du Congo contre Juk; Fc Kondzo contre As Otohô; Inter-club contre As Vegas (Brazzaville); Ac Léopards contre J.s.t (à Dolisie); Fc Nathaly's contre As Cheminots; V.club Mokanda contre As B.n.g (à Pointe-Noire).

L. E. B.

contre la Tchéquie, à l'Arna Nord de Frederikshavn, au Danemark. Le deuxième match intervient le samedi 2 décembre, contre les Pays-Bas. La troisième rencontre est programmée le lundi 4 décembre, contre l'Argentine, toujours dans le même gymnase.

Il sied de signaler la défection de deux joueuses locales, Grace Awola (poste de pivot) et Floriane Iloki,

gardienne. Elles ont pris la poudre d'escampette, en arrivant à l'Aéroport de Roissy Charles de Gaulle, à Paris, en France. Avant que la délégation ne rejoigne Zagreb, elles ont disparu des radars. Bonne chance tout de même à notre équipe nationale, dont le palmarès à la Coupe du monde, depuis 1982, force le respect.

Luze Ernest BAKALA